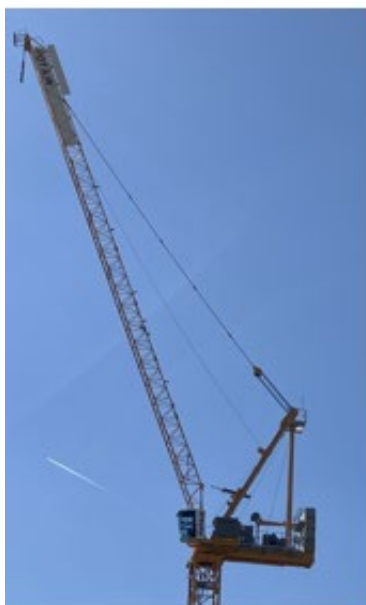




POTAIN®



Catalogue des formations 2026

Grues à tour – Gamme Europe

NOTES

POTAIN®

[illegible]

Table des matières

La société POTAIN, en quelques mots.....	5
Les centres de formations MANITOWOC dans le monde.....	7
Les outils à disposition	7
L'équipe Potain Academy de St Pierre de Chandieu	10
Parcours de formation recommandé	11
Délai moyen d'inscription.....	12
Information Potain Academy & Potain e-Academy	14
Formations de Base	15
TP1 : Découverte de la grue à tour En 4 ou 7 heures – Initiation pour services supports	16
G1 : Bases de la grue à tour Technologies grues à tour – Gamme Européenne	17
Découverte des pièces de rechange Initiation pour services supports pièces de rechange	18
SECU Habilitation travail en hauteur - Obligation française	19
E.S. GAT Elingage et signalisation des grues à tour	20
GAT105 – CACES® R 487 – Catégories 1 et 3	21
GAT35 – CACES® R 487 – Catégories 1 et 3 Renouvellement approfondi pour Grutier titulaire d'un CACES GME/GMA.....	23
GAT21 – CACES® R 487 – Catégories 1 et 3 Renouvellement – Grue à tour GME/GMA	25
GAT35 – CACES® R 487 Catégorie 2 Formation initiale pour grutiers débutants en grues à flèches relevables (MR) – Catégorie 2.....	27
GAT21 – CACES® R 487 Catégorie 2 Renouvellement – Grue à tour à flèches relevables (MR) – Catégorie 2	29
GM105 – CACES® R483 – Inter entreprise Formation initiale pour grutiers débutants - Grue Mobile (Grue mobile fournie par l'Academy) ...	31
GM21– CACES® R483 – Intra entreprise Renouvellement – Grue Mobile - Intra entreprise (Grue mobile fournie par le client).....	32
GM21 – CACES® R483 – Inter entreprise Renouvellement – Grue Mobile - Inter entreprise (Grue mobile fournie par l'Academy)	33
Formations Montage/Mise en service	34
Potain 1 Introduction à la mise en service GME/GMA	35
Montage Evy Montage, mise en service des Grues EVY	36
Montage IGO Montage, mise en service des Grues IGO.....	37
Montage IgoM24-19 Montage des Grues IgoM24-19.....	38
Montage IGO T Montage, mise en service des Grues IGO T	39
Montage IGO T99/139 Montage, mise en service des Grues IGO T en technologie CCS (IgoT99/139)	40
Montage HUP Montage, mise en service des Grues HUP 32-27 et 40-30	41
Montage GME MR229 Montage de grues MR en technologie CCS MR229	42
Montage GME MD/MDT Montage, mise en service et entretien des grues type MD/MDT.....	43
Cab'IN Montage, mise en service et dépannage de l'ascenseur intérieur	44
Technologie CCS Technologie et mise en service des grues à tour CCS	45
Technologie CCS MR Technologie et mise en service des grues à tour CCS MR.....	46
Télescopage GME Télescopage des grues GME	47
Formations Dépannage	48
Potain 2 Introduction au dépannage POTAIN	49
Dépannage IGO Diagnostic et dépannage des grues IGO.....	50
Dépannage IGO T Diagnostic et dépannage des grues IGO T	51
Dépannage IGO T 99/139 Dépannage des grues IGO T en technologies CCS (Igo T 99/139).....	52
Dépannage HUP Diagnostic et dépannage des grues HUP.....	53
Dépannage MR CCS « XX9 » Dépannage des grues MR en technologie CCS (MR229, MR309, MR329).....	54
Dépannage IGOM24-19 Dépannage des grues IGOM24-19	55
Dépannage EVY 30-23 Dépannage des grues EVY 30-23.....	56
GME en "8" V3 et non V3 Mise en service et dépannage des grues MDT98 à 368.....	57
Variateurs Réglage et dépannage des variateurs.....	58
Dépannage CCS Etude des systèmes et dépannage des grues à tour CCS	59
Potain Certification Examen pour technicien Référent (Examen).....	60
Anticollision Installation et réglages des systèmes d'interférences.....	61
CCS Update et HPL Nouvelles versions CCS - Spécificités et treuil HPL	62
Potain MR CCT Dépannage des grues MR 418,608, 618	63
Tablette DELL Outils digitaux.....	64

Formations « En ligne »	65
Potain Connect - Access – Publication technique et cas d'usages Utiliser et comprendre le système Connect	66
Outils Potain pour les clients Découverte et utilisation des outils Potain destinés aux clients	67
Outils Potain pour les distributeurs Découverte et utilisation des outils Potain destinés aux distributeurs	68
Maintenance E-learning (Nous consulter) Maintenance des grues Potain	69
Stabilité et réactions Formation stabilité et réactions des grues à tour	70
Hup nouvelle generation (Nous consulter) Formation au nouveau contrôle commande sur HUP 32-27 et 40-30.....	71
Formations « Sur mesure »	72
Montage HUP M (sur site/chantier client) Montage, mise en service des Grues HUP M	73
Montage HUP C (sur site/chantier client) Montage, mise en service des Grues HUP C.....	74
Montage GME MD/MDT (sur site/chantier client) Montage, mise en service des MD/MDT	75
Montage GME MR/MRH (sur site/chantier client)	76
Dépannage HUP M (sur site/chantier client) Diagnostic et dépannage des grues HUP M.....	77
Dépannage HUP C (sur site/chantier client)	78
Potain MR (sur site/chantier client)	79
Potain MR CCT (sur site/chantier client) Dépannage des grues MR 418,608, 618.....	80
Potain MRH (sur site/chantier client) Dépannage des grues MRH125 et MRH175	81
Informations pratiques	82
Déroulé des formations techniques	83
Les E.P.I.	88
Statistiques	90
Taux de satisfaction 2024	90
Nombres de stagiaires formés en 2024	90
Bilans Pédagogiques	91
Taux de satisfaction des stagiaires par formation	91
Les certifications de votre centre	92
Règlement intérieur de la Potain Academy applicable aux stagiaires	93
Recours	94
Informations pratiques	107

La société POTAIN, en quelques mots

Créée en 1928 par Faustin Potain, la société POTAIN est le leader Mondial en production de grues à tour et de grues à montage automatisé (plus de 60 types de grues à tour).

Les grues à tour Potain, connues dans le monde entier pour leurs capacités de levage, leur fiabilité et leurs conceptions innovantes sont réparties en deux gammes de produits :

- Les grues à montage automatisé
- Les grues à montage par éléments

Les grues à montage automatisé

Agiles et simples à manipuler, les grues à montage automatisé (GMA) sont particulièrement adaptées pour les chantiers de construction résidentielle. L'offre GMA Potain, la plus large et innovante sur le marché, apporte les meilleures performances pour le transport, l'accessibilité, le montage, le démontage et la maintenance à son utilisateur. Elle comprend les gammes mondialement connues des Igo, Igo M, Igo T, Hup, Hup M et EVY.

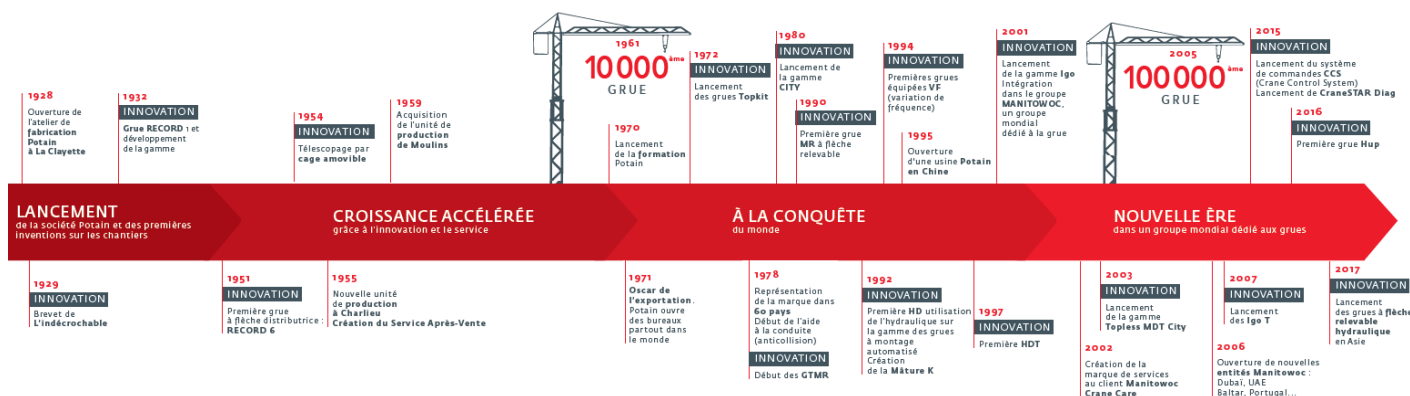
Les grues à montage par éléments

Les grues à montage par éléments (GME) constituent l'équipement le plus stratégique en termes de productivité sur les chantiers de construction. Que ce soit sur les grands chantiers d'infrastructures, les constructions à grande hauteur, des sites très concentrés ou bien très étendus, ces grues à tour permettent de lever et distribuer des charges très haut et très loin. La marque Potain est une référence mondiale dans ce secteur avec ses gammes de grues Topless MCT et MDT, ses modèles à flèches relevables MR, MRH et MCH ainsi que sa gamme traditionnelle MC, MD et MD Maxi, souvent désignées pour les besoins d'applications spéciales.

Alors que les technologies intégrées aux grues continuent de progresser, il est important d'acquérir de nouvelles compétences qui peuvent améliorer votre maîtrise et réduire les temps d'arrêt.

Que vous soyez client ou technicien chez un concessionnaire, nous offrons des formations qui répondent à vos besoins. Notre objectif est de vous apporter un avantage concurrentiel en augmentant vos connaissances et vos compétences. Pour ce faire, nous nous engageons à améliorer et à développer constamment l'offre de formation que nous proposons.

La formation proposée via Manitowoc Crane Care fait partie de l'ensemble des avantages dont vous bénéficiez en tant que client de Manitowoc.



Le Centre de formation MANITOWOC

Consciente que la connaissance de la pratique du montage, du dépannage et des outils inhérents à l'utilisation d'une grue sont essentiels pour les techniciens évoluant sur les chantiers, la société Potain a rapidement créé son propre centre de formation technique avec ses propres GMA (Grues à Montage automatisé et GME Grues à Montage par élément) pour ses clients dans les années 1970 au site historique de La Clayette-Baudemont.

Avec l'évolution des réglementations et normes françaises notamment, le centre de formation technique s'est agrandi pour accueillir les formations de conduite pour les grutiers (CACES®) de grues mobiles et grues à tour.

En 2014, le centre de formation déménage de La Clayette-Baudemont dans la Saône et Loire à St Pierre de Chandieu, dans le Rhône afin de rendre plus accessible le centre de formation. Situé proche de la ville de Lyon et de son aéroport, le centre de formation a également investi dans son parc de grue afin de vous proposer un panel de grues représentatif de son savoir-faire.

Pour des raisons stratégiques, le centre de formation MANITOWOC POTAIN propose aujourd'hui exclusivement des formations de conduite pour les grutiers à tour, des stages débutants ou des stages de renouvellement, ainsi que des formations techniques spécifiques à nos produits.

Le centre de formation MANITOWOC POTAIN forme environ 1000 personnes par an, à la fois à la conduite, au montage ou au dépannage des grues POTAIN. Les formations conduite (CACES®) sont ouvertes au public, les formations techniques (montage, dépannage), aux clients de la marque POTAIN et concessionnaires.

Le centre de formation est équipé de 7 grues Potain (2 GME et 5 GMA), qui servent à la fois aux formations techniques et aux formations conduites. Périodiquement, nous recevons de nouveaux modèles pour une durée plus courte, afin de réaliser les formations sur les nouveaux produits aux concessionnaires primo-acquéreurs.



Les centres de formations MANITOWOC dans le monde

Les centres de formation régionaux :



Une équipe de formateurs satellites est présente pour répondre à vos besoins dans les différentes régions.

Andrew YOUSSEF	<i>Moyen-Orient, Inde, Afrique Anglophone</i>	<i>Andrew.youssef@manitowoc.com</i>
Daiane QUINLAN	<i>Etats-Unis</i>	<i>Daiane.Quinlan@manitowoc.com</i>
Pier-Domenico RAVERA	<i>Royaume Unis, Irlande</i>	<i>Pierdomenico.ravera@manitowoc.com</i>
Heng Ming WONG	<i>Asie sauf Chine, Inde et Corée</i>	<i>Hengming.wong@manitowoc.com</i>
Cristian GALAZ	<i>Amérique du Sud</i>	<i>Cristian.galaz@manitowoc.com</i>
Enrico ANGIOLINI	<i>Italie, Grèce, Méditerranée</i>	<i>Enrico.angiolini@manitowoc.com</i>

Les outils à disposition

Matériel à disposition

- 1 terrain de formation avec :
 - 7 grues : IGO 50, IGO T 85 sur translation, IGOM24-19, HUP 32-27, MDT 219, MR229, EVY
 - 3 ascenseurs : TCL, Cab 'IN
 - 1 Banc d'autocalage, 1 banc de télescopage, 1 zone formation travail en hauteur
- 2 ateliers et 7 bancs de formation techniques,
- 6 salles de cours dédiées.

Langues parlées

- Français, Anglais.

- Autres langues avec traducteur.
- Autres langues disponibles dans les sites locaux.



Certifications

- Homologué O.P.Q.F
- Homologué DataDock
- Certifié QUALIOPi CN_2020_01759 au 2/08/2027
- Membre de l'ASSOCA (Association des organismes certifiés CACES®)
- Référencé auprès de la Caisse des dépôts pour la prise en charge CPF des CACES®
- Centre agréé SUVA (pour équivalence CACES® en Suisse)



Coûts

Le coût des formations est inscrit sur chacun des programmes. Les hôtels, forfait repas et transports ne sont pas inclus et restent à votre entière charge. Les formations techniques ne sont pas éligibles au CPF car elles sont qualifiantes mais non certifiantes (Seuls les CACES® sont éligibles au CPF).

Équipements

Toutes nos formations impliquent des exercices en extérieur. Merci de bien vouloir indiquer à vos collaborateurs qu'ils doivent prendre leurs EPI (Équipement de protection individuel). Se référer au tableau en fin de brochure.

Les short, T-shirt et chaussures ouvertes ne sont pas acceptés pour les formations. Les manches longues sont obligatoires pour tous les stages dépannages.

Lieu de formation

Potain Academy - 5 rue Lavoisier - 69780 Saint Pierre de Chandieu

(à proximité de LYON - aéroport) - Ligne téléphonique pour nous joindre : 04 69 85 93 06

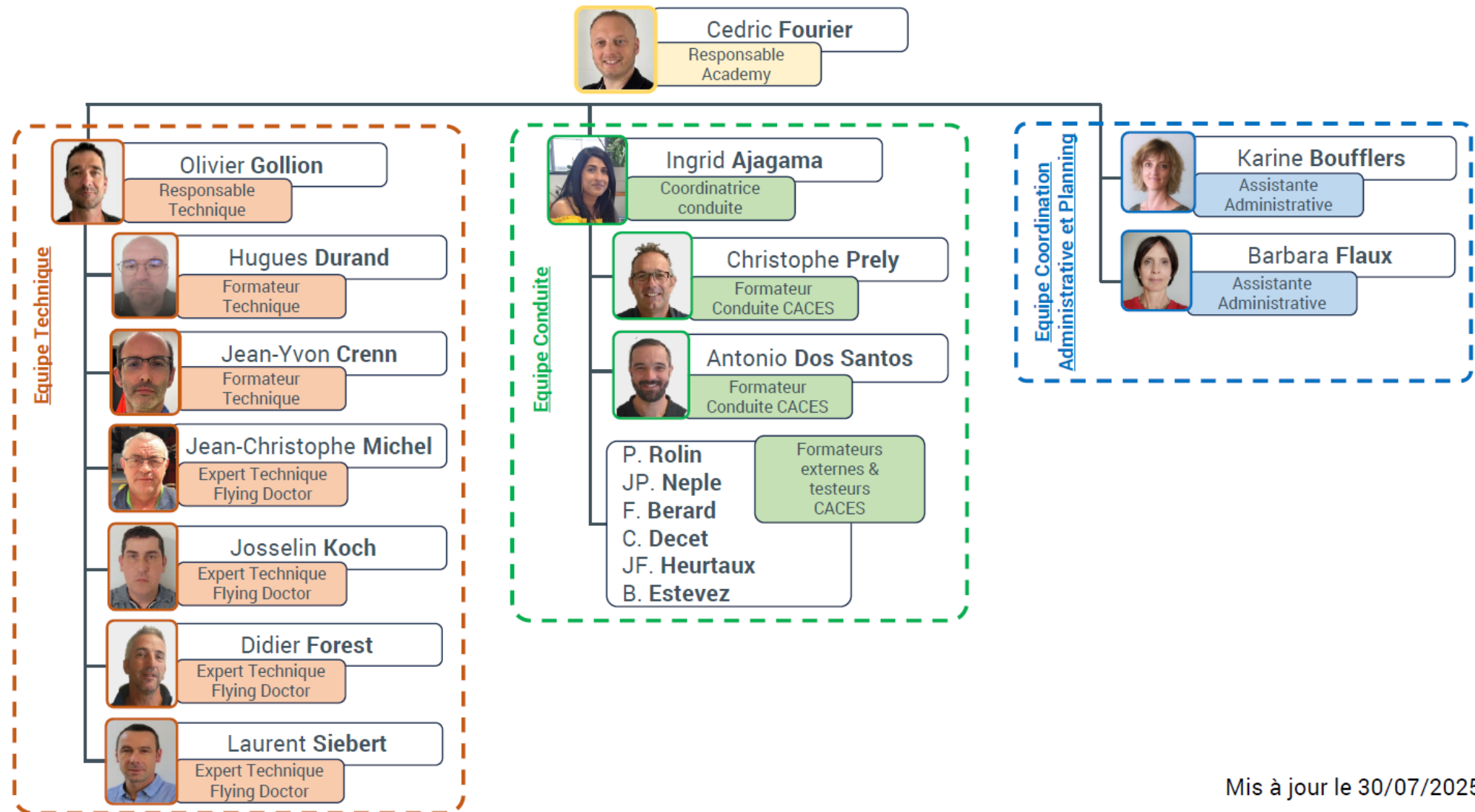
Personnes en situation de handicap



En cas de situation de handicap ou besoins spécifiques d'accompagnement, renseignez-vous, car nos formations ne sont pas toutes adaptables à tous les types de handicaps.

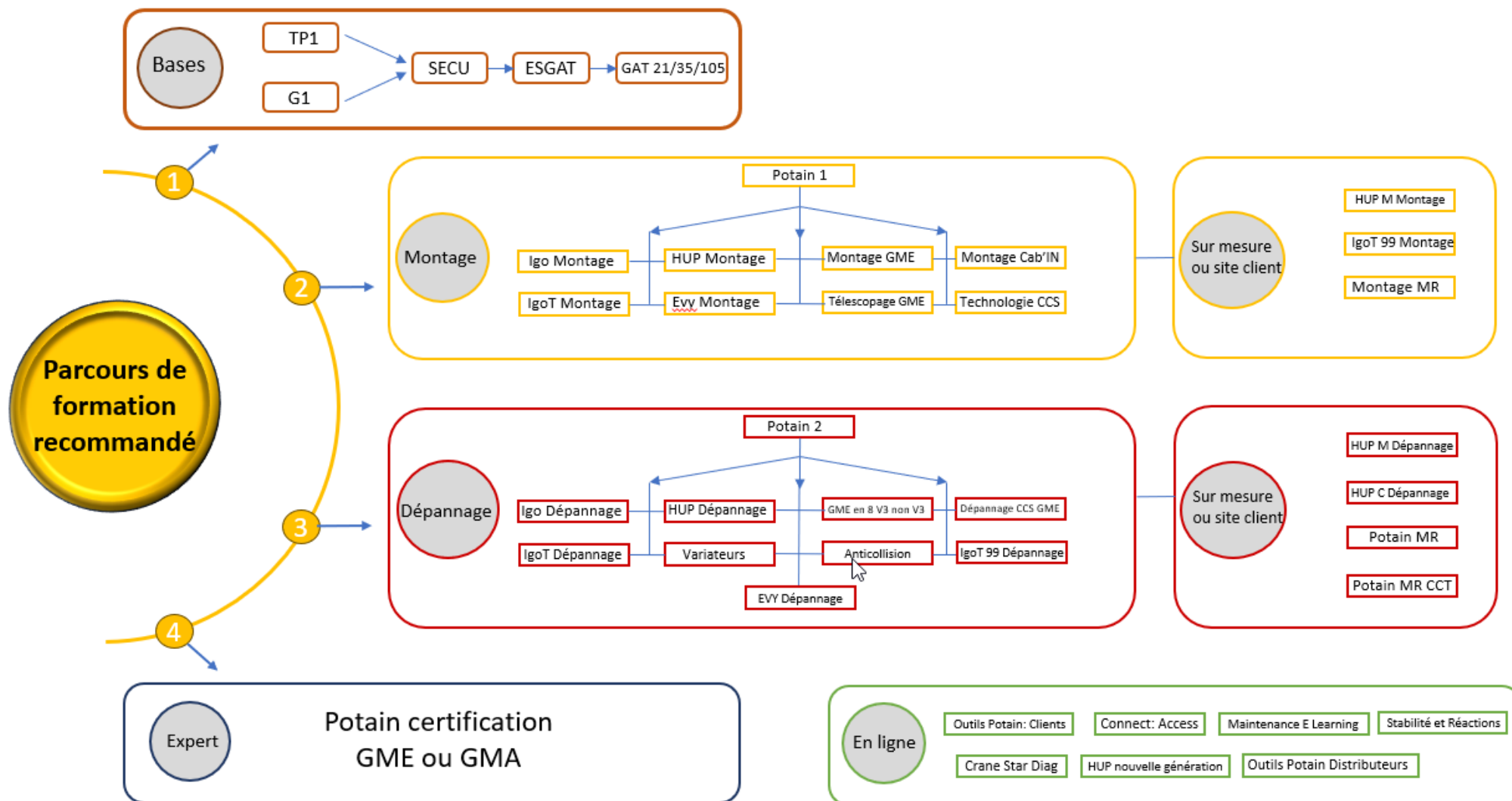
Locaux pour la pédagogie, conformes à la législation relative à l'accès aux personnes à mobilité réduite. Terrain de formation (pratique avec les grues) non conforme. Terrain praticable mais accidenté.

L'équipe Potain Academy de St Pierre de Chandieu



Mis à jour le 30/07/2025

Parcours de formation recommandé



Délai moyen d'inscription

Nos formations sont soumises aux contraintes climatologiques, aussi il est difficile de figer un planning strict des dates de formations.

Le délai d'inscription peut donc varier en fonction du type de stage choisi et de la fréquence de la formation.nhzm

Dans un souci de qualité de formation, nous essayons d'organiser les formations afin que chacune puisse se faire dans les meilleures conditions, sans partage de matériel ni de ressources (partage de grues par exemple). Du fait du contexte sanitaire sensible, nous évitons le brassage des personnes. Chaque semaine est normalement articulée pour que les stagiaires de formations différentes ne se croisent que très peu.

Certaines formations ne sont pas planifiées (Formation sur site/chantier par exemple) car variables en fonction de la demande.

Pour les formations inscrites au catalogue, un planning prévisionnel pour l'année 2026 est communiqué ci-dessous.

Type	Nom du Stage	Nombre d'heure	Début	Fin
DEPANNAGE	POTAIN 2	28	09/02/26	13/02/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	23/02/26	27/02/26
MONTAGE	IGO M24-19 MONTAGE	21	13/04/26	15/04/26
DEPANNAGE	IGO T DEPANNAGE	28	23/03/26	27/03/26
DEPANNAGE	IGO DEPANNAGE	21	14/04/26	16/04/26
DEPANNAGE	EVY DEPANNAGE	21	28/04/26	30/04/26
MONTAGE	POTAIN 1	28	02/02/26	06/02/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	17/02/26	20/02/26
MONTAGE	IGO MONTAGE	21	02/03/26	05/03/26
DEPANNAGE	VARIATEURS	21	16/02/26	19/02/26
BASE	G1 - BASES	28	23/03/26	27/03/26
MONTAGE	GME TELESCOPAGE	28	27/01/26	30/01/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	08/04/26	10/04/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	13/04/26	17/04/26
MONTAGE	IGO MONTAGE	21	19/01/26	22/01/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	19/01/26	22/01/26
MONTAGE	HUP MONTAGE	28	20/04/26	23/04/26
MONTAGE	IGO T 139 MONTAGE	21	18/05/26	22/05/26
DEPANNAGE	IGO T 99 DEPANNAGE	28	16/02/26	20/02/26
MONTAGE	HUP MONTAGE	21	06/01/26	09/01/26
MONTAGE	IGO T MONTAGE	21	16/03/26	20/03/26
MONTAGE	GME MR229 MONTAGE	28	06/07/26	10/07/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	30/03/26	02/04/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	05/01/26	09/01/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	08/04/26	10/04/26
DEPANNAGE	CCSUPDT & HPL	14	02/02/26	04/02/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	30/03/26	02/04/26
DEPANNAGE	IGO DEPANNAGE	21	16/03/26	19/03/26
DEPANNAGE	IGO T99 DEPANNAGE	28	16/02/26	20/02/26
DEPANNAGE	IGO M24-19 DEPANNAGE	21	23/02/26	27/02/26
MONTAGE	HUP MONTAGE	28	31/08/26	03/09/26
DEPANNAGE	EVY DEPANNAGE	21	18/05/26	21/05/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	05/01/26	09/01/26
MONTAGE	IGO M24-19 MONTAGE	21	09/02/26	11/02/26
DEPANNAGE	EVY DEPANNAGE	21	21/09/26	24/09/26
DEPANNAGE	IGO T DEPANNAGE	28	20/07/26	24/07/26
DEPANNAGE	MR CCS "XX9" DEPANNAGE	28	08/09/26	11/09/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	03/03/26	06/03/26
DEPANNAGE	IGO T 99 DEPANNAGE	28	21/04/26	24/04/26
DEPANNAGE	IGO M24-19 DEPANNAGE	21	01/06/26	05/06/26
DEPANNAGE	ANTICOLLISION	28	15/06/26	19/06/26
BASE	ESGAT	7	22/04/26	22/04/26
DEPANNAGE	MR CCS "XX9" DEPANNAGE	28	01/06/26	05/06/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	20/04/26	24/04/26
BASE	SECU	7	03/02/26	03/02/26
BASE	ESGAT	7	04/02/26	04/02/26
DEPANNAGE	POTAIN 2	28	09/02/26	13/02/26
DEPANNAGE	GME "8" V3 et N V3	28	29/06/26	03/07/26
MONTAGE	GME MR229 MONTAGE	28	23/03/26	27/03/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	30/03/26	02/04/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	30/03/26	02/04/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	22/06/26	26/06/26
DEPANNAGE	VARIATEURS	21	16/11/26	19/11/26
DEPANNAGE	CCSUPDT & HPL	14	14/09/26	16/09/26
MONTAGE	TECHNOLOGIES CCS	21	10/02/26	12/02/26
MONTAGE	CABIN	14	07/04/26	09/04/26
MONTAGE	CABIN	14	26/05/26	28/05/26
DEPANNAGE	CCSUPDT & HPL	14	26/05/26	28/05/26
DEPANNAGE	DEPANNAGE CCS	28	23/02/26	27/02/26
MONTAGE	IGO T MONTAGE	21	28/09/26	02/10/26

Information Potain Academy & Potain e-Academy

Afin de mieux accompagner ses clients et de mieux s'adapter aux contraintes des marchés locaux, Potain fait évoluer son activité formation et lance **Potain Academy**. L'objectif de Potain Academy est d'accompagner les techniciens dans leur montée en compétence afin de servir de façon efficace nos clients.

Pour maintenir un taux de remplissage à nos formations, et donc un nombre de sessions de formations élevé, nous adaptons les étapes précédant la session de formation :

Les propositions de participation aux formations seront envoyées aux managers de service 10 semaines avant la date de la formation.

Une réponse est attendue sous 2 semaines et donne lieu à plusieurs relances.

La convocation est ensuite envoyée au stagiaire et déclenche une période de 8 semaines durant laquelle aucune modification ne peut être effectuée (frozen period).

A compter de la convocation, il n'est plus possible d'annuler une formation (toute annulation fera l'objet d'une facturation).



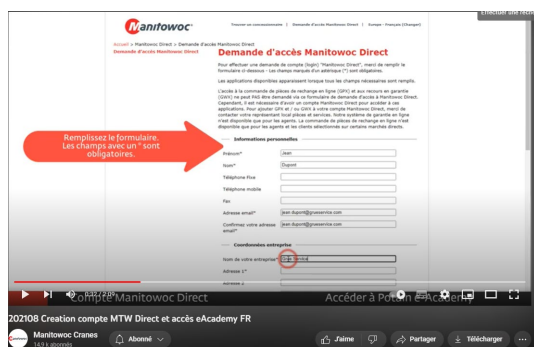
Potain Academy s'appuie sur une plateforme digitale appelée **Potain e-Academy** qui permet à chaque technicien d'avoir accès à l'univers de la formation Potain.

Il nous permet d'évaluer les prérequis et l'acquisition des connaissances des stagiaires qui participent à des formations en présentiel ou en ligne.

Il contient donc des modules de formation accessibles et payables en ligne qui sera régulièrement enrichi avec de nouvelles formations. Notre objectif est de **rendre nos stagiaires les plus autonomes possible**, en leur permettant d'accéder à la **formation théorique la plus à jour**, aussi souvent que possible.

Lors du premier accès à Potain e-Academy que ce soit pour une formation en présentiel ou en ligne, les stagiaires doivent faire une demande de création de compte à partir de Manitowoc Direct.

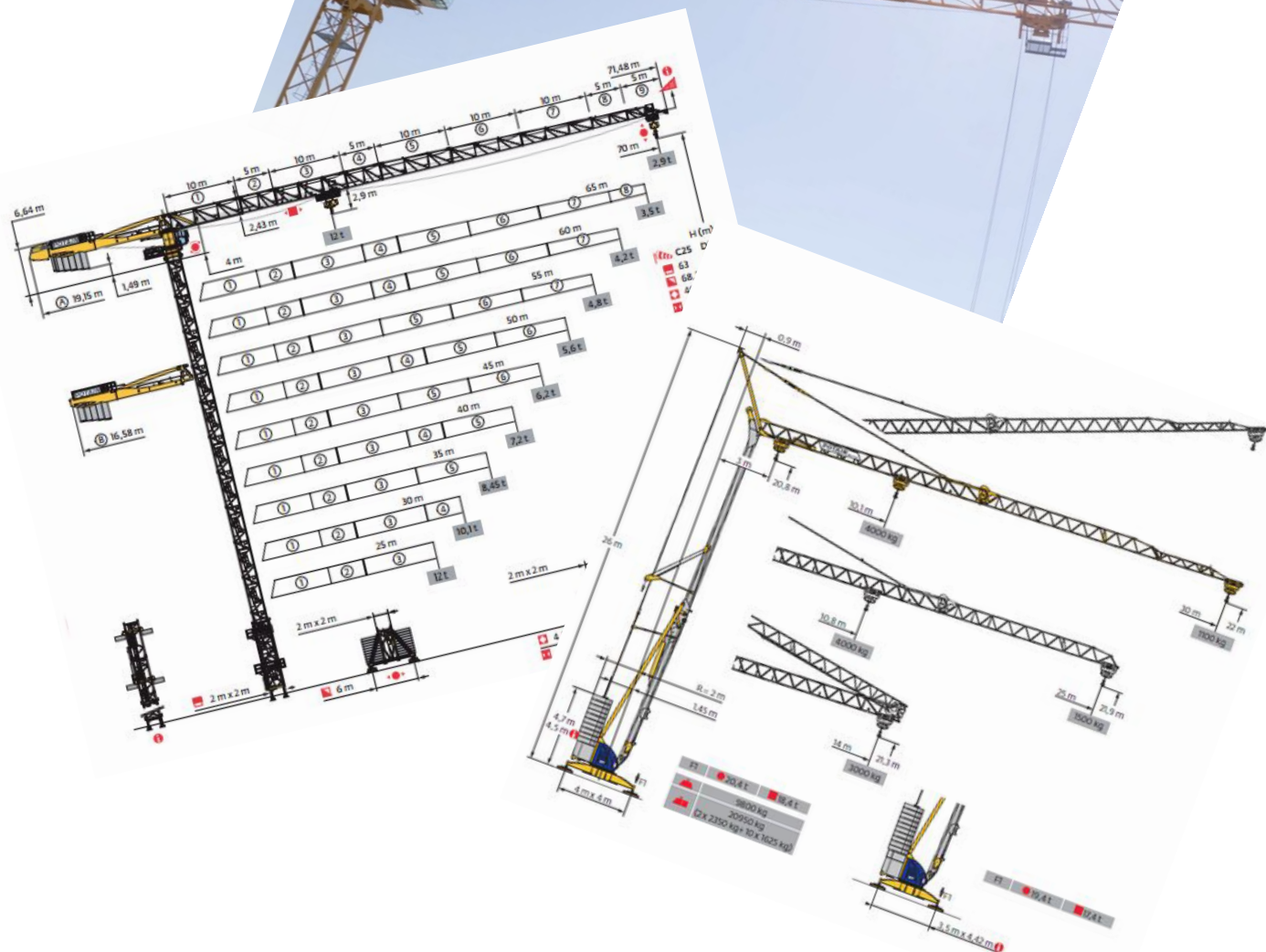
Pour vous aider, veuillez consulter cette vidéo : <https://rebrand.ly/acces-eacademy-fr>



Une fois connecté à la Potain e-Academy, les stagiaires retrouveront les documents leur permettant de préparer leurs formations : Convocation, Fiche de Présence, Certificat de fin de formation...

Notez que les emails seront envoyés via l'adresse no-reply@riseup.ai. Assurez-vous que votre messagerie ne les traitera pas comme un courrier indésirable.

Formations de Base



TP1 : Découverte de la grue à tour

POTAIN®

En 4 ou 7 heures – Initiation pour services supports

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-4 (4 heures)

1404-M3-TE-5 (7 heures)

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances générales relatives aux grues à tour,
- Décrire le fonctionnement d'une grue à tour,
- Utiliser le vocabulaire technique,
- Situer une grue dans la gamme Manitowoc.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- MDT219 / MR229 / IGOT85A / IGO50

Publics :

S'adresse au personnel majeur nécessitant des connaissances de produits pour accomplir ses missions professionnelles, en tant que service support.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Etudes et exercices pratiques,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE (Pour formule 4 ou 7 heures)

- Présentation du produit grue à tour GME & GMA, historique, évolutions,
- La gamme,
- Les conditions d'utilisation,
- Les dispositifs de sécurité,
- Les mécanismes,
- Les périphériques,
- Les nouveautés technologiques.



PRATIQUE (Pour formule 7 heures seulement)

- Conduite d'une GME depuis la Cabine (sous réserve d'aptitude médicale), sur base de volontariat.
- Conduite d'une GMA avec une radiocommande au sol.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non accepté).



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Type d'enseignement :

Présentiel et Distanciel*

*Si Distanciel, pas de conduite de grue



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

0,5 jour : 4 heures
1 jour : 7 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- 4 heures : **305 € HT**
- 7 heures : **533 € HT**

Forfait repas : **19,50€ HT** pour tout le stage (1 repas)



Languages :



Nb de Personnes :

8 personnes



Niveau visé :

Qualification



Métiers associés :

Services supports des métiers de la grue à tour (logistique, administration des ventes, comptabilité, notices...)



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9.58/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.

Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-6

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Exploiter le produit grue à tour : maîtrise de la technologie des grues à tour, respect des règles de sécurité pour l'installation et l'exploitation des grues types GME et GMA.
- Mettre à jour ses connaissances relatives aux innovations techniques sur les mécanismes et charpente des grues à tour et les connaissances liées à la réglementation « grue à tour ».

Publics :

Personnes majeures travaillant comme responsable de matériel, de la prévention, conducteurs de travaux, chefs de chantier, services supports techniques.



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Etudes et exercices pratiques,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation.



Formateurs:

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- MDT 219
- Visite usine si les conditions le permettent



Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Gamme grues à tour : GME / GMA.
- Stabilité,
- Courbes de charge,
- Sécurités,
- Aides à la conduite,
- Mécanismes,
- Anticollision.



PRATIQUE

- Installation et exploitation d'une grue,
- Présentation des nouveaux produits,
- Visite technique d'une GMA et/ou GME par ascension de la grue (sur base volontariat)
- Visite d'usine de production POTAIN (si les conditions le permettent)

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non accepté).



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Type d'enseignement :

Présentiel et Distanciel*

*Si Distanciel, pas de conduite de grue



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 135 € HT**

Forfait repas : 58,50€ HT pour tout le stage (3 repas)



Langues :



Nb de Personnes :

8 personnes



Niveau visé :

Qualification



Métiers associés :

Services supports des métiers de la grue à tour (logistique, administration des ventes, comptabilité, notices...)



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,56/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Acquérir les connaissances générales des pièces de rechange de grues à tour,
- Situer les composants sur une grue à tour,
- Utiliser le vocabulaire approprié aux pièces de rechange

Publics :

Personnes traitant des pièces de rechange

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération, stock pièces de rechange.

Formateurs:

- Stéphane Dumont
- Gérald Lorton
- Julien Vigouroux
- Sébastien Strimberg
- Jean Philippe Debrois
- Manuel Calheiros

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Bancs de simulation
- 5 grues à tour : 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219, MR229

Validation des acquis :

- Formation pendant 2 jours

Programmes



THEORIE

- Gamme de grues
- Introduction à la structure
- Mécanismes
- Produits périphériques
- Câbles métalliques
- Maintenance préventive



PRATIQUE

- Visite du terrain de conduite pour la découverte des grues et de la structure.
- Visite du magasin Pièces de rechange pour la découverte de la structure
- Visite du centre de formation pour la découverte des mécanismes et des périphériques

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français ou l'anglais
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non accepté)



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

16 heures – 2 Jours



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

- Gratuit

Forfait repas : 39€ HT pour tout le stage (2 repas)



Nb de Personnes :

8 personnes



Métiers associés :

- Gestionnaire pièces de rechange



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

10/10



Langues :



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-7

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques nécessaires pour intervenir en sécurité sur les grues à tour,
- Être capable d'identifier les bons E.P.I. en fonction de la situation.
- Vérification et utilisation des E.P.I. notamment le harnais de sécurité
- Appliquer le mode opératoire d'intervention en sécurité.

Publics :

Personnes majeures ayant à intervenir sur les grues à tour (monteurs, techniciens, vérificateurs).

Formateurs :

- Didier FOREST
- Antonio DOS SANTOS

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- MDT 219.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Etudes et exercices pratiques,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation.

Programmes



THEORIE

- Analyse des risques et statistiques accidents
- Rétrospective des E.P.I existants
- Vérifications et utilisation d'un harnais de sécurité au sol.



PRATIQUE

- Exercice en intérieur pour évaluer les sensations d'une suspension dans un Harnais à 20 cm du sol.
- Exercices pratiques extérieurs :
 - Apprentissage des méthodes pour remonter sur une flèche suite à une chute (exercice à 50cm du sol)
 - Ascension d'un mât de 5 mètres par l'extérieur de la mature pour connaître et maîtriser la technique du noeud de Prussik. (hauteur de 0 à 5 mètres)
 - Sur la grue, déplacements le long de la flèche grâce à l'aide des lignes de vie. (Longueur de la flèche 55 mètres, hauteur, 35 mètres)
 - Etude des postures en hauteur pour la protection individuelle.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- EPI : Chaussures de sécurité, gants, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et harnais de sécurité (Individuel)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours - 14 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 067 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas).



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs, vérificateurs de grues.



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,55/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-8**Objectifs, publics et méthodes** **Objectifs :**

- Être capable de réaliser l'élingage de charges,
- Être capable de guider une charge suspendue.

 Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Didier FOREST
- Philippe ROLIN

 Publics :

Personnes majeures chargées de l'élingage et de la manœuvre des charges sous les grues, possédant une première expérience de la manutention.

 Méthodes pédagogiques :

- Face à face pédagogique,
- Support multimédia et remise d'une documentation,
- Exercices pratiques avec les moyens du chantier.

 Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- MDT 219.
- Banc extérieur de formation

 Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes**THEORIE**

- Terminologie et technologie
- Les risques, statistiques et accidents
- Règles d'élingages - CMU

**PRATIQUE**

- Elingues : CMU et influence de l'angle d'élingage, types d'élingues,
- Charge : centre de gravité, choix des accessoires de manutention,
- Elingage : procédure et précautions,
- Manœuvre des charges,
- Gestes de commandement et signaux sonores,
- Précautions et procédures pour manœuvrer en sécurité : avant la manœuvre, au début de la manœuvre, pendant le déplacement, à la dépose, après la manœuvre,
- Exercices pratiques d'élingage et de guidage avec les moyens du chantier.

Modalités pratiques**Validation de l'inscription :**

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.

**Prérequis :**

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, gants, vêtements haute-visibilité (short non autorisé)

**Eligibilité :**

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

**Type d'enseignement :**

Présentiel uniquement

**Lieu :**5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu**Durée :**

1 jour - 7 heures

**Tarifs :**Prix du stage par personne :
- **533 € HT**Forfait repas : **19,50€ HT** pour tout le stage (1 repas)**Métiers associés :**Monteur de grues, techniciens,
dépanneurs, vérificateurs de grues**Langues :**  **Nb de Personnes :**

6 personnes

**Niveau visé :**

Qualification

**Taux de réussite (2023) :**

100 %

**Taux de satisfaction :**

(2023 par questionnaire individuel)

10/10

**Accessibilité :**Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice (GME)
 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 3 : Grues à tour à montage automatisé (GMA)
 Certificateur : INRS – Codes RS : 6880 (cat.1) & 6936 (cat.3) - Date d'enregistrement : 31/10/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-1

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Conduire en sécurité les grues à tour GME et GMA en cabine et/ou au sol avec radiocommande.
- Être capable de conduire la grue sans générer de ballant en charge.

Publics :

Personnes majeures souhaitant conduire les grues à tour, les mettre en service ou les dépanner.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

CACES® reconnu en Suisse par la SUVA.



Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN



Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- 4 grues à tour : 1 GME : MDT 219. et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27,



Validation des acquis :

- Formation pendant 13 jours, 2 jours d'exams
- Examen théorique : 1h30 collective
- Examen pratique : 1h par option (Sol ou Cabine) 30 min pour la translation, par personne.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Etude des mécanismes et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier,
- Conduite intensive afin de maîtriser les ballants.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français, Maîtriser les règles de calcul de bases.
- Mathématiques de base
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

105 heures – 15 Jours – 3 Semaines



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.



Taux de réussite (2023) :

Cat. 1 : 94.6% Cat. 2 : -
Cat. 3 : 94.6%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9.6/10

Renouvellement tous les 5 à 10 ans



Options disponibles :

- GME Cabine
- GMA Sol
- GMA translation.

- Ces options, conformes à la nouvelle recommandation R487, permettent d'utiliser les grues, quelle que soit leur configuration, avec l'autorisation de conduite du chef d'entreprise. Ainsi, avec ces options, le grutier pourra conduire la GMA en Cabine, la GME au Sol et la GME en translation.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- GME CABINE + GMA SOL	6 440 € HT
- GME CAB opt SOL + GMA SOL opt CAB	6 961 € HT
- TRANSLATION (en supplément)	772 € HT

Coût du test CACES® inclus

Forfait Repas : **292,50€ HT** pour la totalité du stage (15 repas)

Qu'est-ce que la nouvelle recommandation R487 pour le CACES®

Conformément à la nouvelle recommandation, il n'est plus possible de passer les options GME Sol et GMA Cabine seules. Ce sont des options qui peuvent être prises, en combinées, lorsque vous prenez l'option de base. Ainsi, si vous souhaitez la GME Sol, vous devrez prendre la GME Cabine+sol. Pour la GMA cabine, il vous faudra passer la GMA Sol+cabine.

L'autorisation de conduite est **LE** document légal que doit donner l'employeur. Le Caces® R487 grue à tour est une recommandation qui permet à l'employeur de justifier d'une formation de son salarié, quant à la conduite de grues à tour. Il ne saurait substituer la responsabilité de celui-ci, en cas de problème survenu sur un chantier. Le Caces® atteste de la formation du salarié. L'autorisation de conduite autorise le salarié à utiliser ses compétences de conducteur. Les deux documents sont complémentaires.

Le CACES® remis en cas de succès aux examens, est le modèle recommandé par l'INRS. La lecture n'est pas intuitive. Seules les options évaluées par le Testeur sont reportées sur la carte.

Avec la possibilité d'autorisation de conduite des niveaux équivalents, il est possible de ne passer que 2 options et pouvoir conduire les 4 configurations. En effet, avec un CACES® GME Cabine et GMA Sol, l'employeur peut faire une autorisation de conduite ouvrant le droit à la conduite de la GME Sol (puisque la conduite en télécommande a été étudiée en GMA) et GMA Cabine (puisque la conduite en cabine a été étudiée en GME). Ces deux options ne figureront pas sur le CACES®, car non évaluées par nos testeurs, elles seront autorisables par le chef d'établissement.

La translation est une option à part entière. Il ne s'agit pas de la GME translation ou GMA translation. Quelle que soit la grue montée sur la translation, c'est l'utilisation de cette voie sur rail qui est appréhendée pendant le test.

Qu'est-ce qui change sur le nouveau CACES ® R487 ?

Le nouveau CACES® se base sur une connaissance générale accentuée (il faut désormais 70% de réussite au moins ET au moins 50% dans chacun des modules).

Le grutier en poste doit savoir manipuler les ascenseurs de grue (et l'utiliser) ainsi que les technologies dernières pointes (CCS chez nous). Le parcours pratique est chronométré. Si le candidat dépasse le temps, il est recalé.

Le grutier doit impérativement comprendre le français. Les questions pourront être lues 1 fois chacune, mais elles ne seront pas répétées et la présence de traducteur n'est pas possible pour l'examen.

Sa durée de validité, pour la partie pratique, peut être prolongée de 5 années supplémentaires, sur autorisation de conduite du responsable de l'entreprise employant le grutier (soit une durée de validité de 10 ans). Dans ce cas, seule la théorie sera à repasser au bout de 5 ans.

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice (GME)
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 3 : Grues à tour à montage automatisé (GMA)
Certificateur : INRS – Codes RS : 6880 (cat.1) & 6936 (cat.3) – Date d'enregistrement : 31/10/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com
☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier
Code CPNE : 1404-M3-TE-3

Objectifs, publics et méthodes **Objectifs :**

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues à tour GME et GMA. (Ayant préalablement passé une formation de conduite, CACES®)

 Publics :

Grutiers expérimentés nécessitant quelques remises à niveau.

 Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

CACES® reconnu en Suisse par la SUVA.

 Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN

 Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- 4 grues à tour : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219.

 Validation des acquis :

- Formation pendant 4 jours, 1 jour d'examens
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h par option (Sol ou Cabine) 30 min pour la translation, par personne.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes**THEORIE**

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Etude des mécanismes et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),

**PRATIQUE**

- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier
- Conduite intensive afin de maîtriser les ballants.

Modalités pratiques**Validation de l'inscription :**

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues à tour.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'organisme financeur.

**Prérequis :**

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.

**Type d'enseignement :**

Présentiel uniquement

**Lieu :**

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

**Durée :**

35 heures – 5 Jours – 1 semaine

**Langues :****Accessibilité :**

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

**Nb de Personnes :**

4 personnes

**Niveau visé :**

Certification

**Métiers associés :**

- Conducteur de grues
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

**Taux de réussite (2023) :**

Cat. 1 : 94.6% Cat. 2 : 100%
Cat. 3 : 94.6%

**Taux de satisfaction :**

(2023 par questionnaire individuel)
9,20/10

Renouvellement tous les 5 à 10 ans



Options disponibles :

- GME Cabine
- GMA Sol
- GMA translation.

- Ces options, conformes à la nouvelle recommandation R487, permettent d'utiliser les grues, quelle que soit leur configuration, avec l'autorisation de conduite du chef d'entreprise. Ainsi, avec ces options, le grutier pourra conduire la GMA en Cabine, la GME au Sol et la GME en translation.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- GME CABINE + GMA SOL **2 888 € HT**
- GME CAB opt SOL + GMA SOL opt CAB **3 120 € HT**
- TRANSLATION (en supplément) **772 € HT**

Coût du test CACES® inclus

Forfait Repas : **97,50 € HT** pour la totalité du stage (5 repas)

Qu'est-ce que la nouvelle recommandation R487 pour le CACES®

Conformément à la nouvelle recommandation, il n'est plus possible de passer les options GME Sol et GMA Cabine seules. Ce sont des options qui peuvent être prises, en combinées, lorsque vous prenez l'option de base. Ainsi, si vous souhaitez la GME Sol, vous devrez prendre la GME Cabine+sol. Pour la GMA cabine, il vous faudra passer la GMA Sol+cabine.

L'autorisation de conduite est **LE** document légal que doit donner l'employeur. Le Caces® R487 grue à tour est une recommandation qui permet à l'employeur de justifier d'une formation de son salarié, quant à la conduite de grues à tour. Il ne saurait substituer la responsabilité de celui-ci, en cas de problème survenu sur un chantier. Le Caces® atteste de la formation du salarié. L'autorisation de conduite autorise le salarié à utiliser ses compétences de conducteur. Les deux documents sont complémentaires.

Le CACES® remis en cas de succès aux examens, est le modèle recommandé par l'INRS. La lecture n'est pas intuitive. Seules les options évaluées par le Testeur sont reportées sur la carte.

Avec la possibilité d'autorisation de conduite des niveaux équivalents, il est possible de ne passer que 2 options et pouvoir conduire les 4 configurations. En effet, avec un CACES® GME Cabine et GMA Sol, l'employeur peut faire une autorisation de conduite ouvrant le droit à la conduite de la GME Sol (puisque la conduite en télécommande a été étudiée en GMA) et GMA Cabine (puisque la conduite en cabine a été étudiée en GME). Ces deux options ne figureront pas sur le CACES®, car non évaluées par nos testeurs, elles seront autorisables par le chef d'établissement.

La translation est une option à part entière. Il ne s'agit pas de la GME translation ou GMA translation. Quelle que soit la grue montée sur la translation, c'est l'utilisation de cette voie sur rail qui est appréhendée pendant le test.

Qu'est-ce qui change sur le nouveau CACES® R487 ?

Le nouveau CACES® se base sur une connaissance générale accentuée (il faut désormais 70% de réussite au moins ET au moins 50% dans chacun des modules).

Le grutier en poste doit savoir manipuler les ascenseurs de grue (et l'utiliser) ainsi que les technologies dernières pointes (CCS chez nous). Le parcours pratique est chronométré. Si le candidat dépasse le temps, il est recalé.

Le grutier doit impérativement comprendre le français. Les questions pourront être lues 1 fois chacune, mais elles ne seront pas répétées et la présence de traducteur n'est pas possible pour l'examen.

Sa durée de validité, pour la partie pratique, peut être prolongée de 5 années supplémentaires, sur autorisation de conduite du responsable de l'entreprise employant le grutier (soit une durée de validité de 10 ans). Dans ce cas, seule la théorie sera à repasser au bout de 5 ans.

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice (GME)
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 3 : Grues à tour à montage automatisé (GMA)
Certificateur : INRS – Codes RS : 6880 (cat.1) & 6936 (cat.3) – Date d'enregistrement : 31/10/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-2

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer une prise de poste,
- Réaliser les opérations d'élingage, de conduite et de manœuvre en respectant les règles de sécurité,
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien.

Publics :

Personnes majeures souhaitant conduire les grues à tour, les mettre en service ou les dépanner.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

CACES® reconnu en Suisse par la SUVA.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- 4 grues à tour : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219.

Validation des acquis :

- Formation pendant 1,5 jours, 1,5 jours d'exams
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h par option (Sol ou Cabine) 30 min pour la translation, par personne.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Etude des mécanismes et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier,
- Conduite intensive afin de maîtriser les ballants.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues à tour.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'organisme financeur.



Prérequis :

- Etre déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I.: Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 3 jours



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Nb de Personnes :

3 personnes



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.



Taux de réussite (2023) :

Cat. 1 : 94.6% Cat. 2 :

Cat. 3 : 94.6%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,938/10

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

T. SVP
→



Options disponibles :

- GME Cabine
- GMA Sol
- GMA translation.

- Ces options, conformes à la nouvelle recommandation R487, permettent d'utiliser les grues, quelle que soit leur configuration, avec l'autorisation de conduite du chef d'entreprise. Ainsi, avec ces options, le grutier pourra conduire la GMA en Cabine, la GME au Sol et la GME en translation.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- GME CABINE + GMA SOL **1 825 € HT**
- GME CAB opt SOL + GMA SOL opt CAB **1 971 € HT**
- TRANSLATION (en supplément) **772 € HT**

Coût du test CACES® inclus

Forfait Repas : **58,50€ HT** pour la totalité du stage (3 repas)

Qu'est-ce que la nouvelle recommandation R487 pour le CACES®

Conformément à la nouvelle recommandation, il n'est plus possible de passer les options GME Sol et GMA Cabine seules. Ce sont des options qui peuvent être prises, en combinées, lorsque vous prenez l'option de base. Ainsi, si vous souhaitez la GME Sol, vous devrez prendre la GME Cabine+sol. Pour la GMA cabine, il vous faudra passer la GMA Sol+cabine.

L'autorisation de conduite est **LE** document légal que doit donner l'employeur. Le Caces® R487 grue à tour est une recommandation qui permet à l'employeur de justifier d'une formation de son salarié, quant à la conduite de grues à tour. Il ne saurait substituer la responsabilité de celui-ci, en cas de problème survenu sur un chantier. Le Caces® atteste de la formation du salarié. L'autorisation de conduite autorise le salarié à utiliser ses compétences de conducteur. Les deux documents sont complémentaires.

Le CACES® remis en cas de succès aux examens, est le modèle recommandé par l'INRS. La lecture n'est pas intuitive. Seules les options évaluées par le Testeur sont reportées sur la carte.

Avec la possibilité d'autorisation de conduite des niveaux équivalents, il est possible de ne passer que 2 options et pouvoir conduire les 4 configurations. En effet, avec un CACES® GME Cabine et GMA Sol, l'employeur peut faire une autorisation de conduite ouvrant le droit à la conduite de la GME Sol (puisque la conduite en télécommande a été étudiée en GMA) et GMA Cabine (puisque la conduite en cabine a été étudiée en GME). Ces deux options ne figureront pas sur le CACES®, car non évaluées par nos testeurs, elles seront autorisables par le chef d'établissement.

La translation est une option à part entière. Il ne s'agit pas de la GME translation ou GMA translation. Quelle que soit la grue montée sur la translation, c'est l'utilisation de cette voie sur rail qui est appréhendée pendant le test.

Qu'est-ce qui change sur le nouveau CACES ® R487 ?

Le nouveau CACES® se base sur une connaissance générale accentuée (il faut désormais 70% de réussite au moins ET au moins 50% dans chacun des modules).

Le grutier en poste doit savoir manipuler les ascenseurs de grue (et l'utiliser) ainsi que les technologies dernières pointes (CCS chez nous). Le parcours pratique est chronométré. Si le candidat dépasse le temps, il est recalé.

Le grutier doit impérativement comprendre le français. Les questions pourront être lues 1 fois chacune, mais elles ne seront pas répétées et la présence de traducteur n'est pas possible pour l'examen.

Sa durée de validité, pour la partie pratique, peut être prolongée de 5 années supplémentaires, sur autorisation de conduite du responsable de l'entreprise employant le grutier (soit une durée de validité de 10 ans). Dans ce cas, seule la théorie sera à repasser au bout de 5 ans.

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 2 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable
Certificateur : INRS – Code RS : 6935 – Date d'enregistrement : 28/11/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 92 20

Responsable pédagogique :

Cédric FOURIER

Code CPNE : 1404-M3-TE-46

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Conduire en sécurité les grues à tour MR (Grues à flèches relevables) en cabine.
- Être capable de conduire la grue sans générer de ballant en charge.

Publics :

Personnes majeures souhaitant conduire les grues à tour à flèches relevables, les mettre en service ou les dépanner. Les personnes doivent déjà être titulaires du CACES catégorie I (GME).

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur MR POTAIN dernière génération.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Philippe ROLIN
- Antonio DOS SANTOS

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- 1 grue à tour MR229

Validation des acquis :

- Formation pendant 4 jours, 1 jour d'examens
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h30 par personne.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu en Suisse par la SUVA.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'organisme financeur.

Prérequis :

- Être titulaire d'un CACES Catégorie 1 (GME Flèche horizontale) en cours de validité.
- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français, Maîtriser les règles de calcul de bases.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.

Langues :

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

Durée :

5 jours - 35 heures

Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Etude des mécanismes et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier
- Conduite intensive afin de maîtriser les ballants.



Nb de Personnes :

3 personnes



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans



Options disponibles :

➤ GME Cabine MR

- Ces options, conformes à la nouvelle recommandation R487, permettent d'utiliser les grues MR (flèches relevables), quelle que soit leur configuration, avec l'autorisation de conduite du chef d'entreprise.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- GME CABINE MR
- TRANSLATION (en supplément)

3 080 € HT

772 € HT

Coût du test CACES® inclus

Forfait Repas : **97,50 € HT** pour la totalité du stage (5 repas)

Qu'est-ce que la nouvelle recommandation R487 pour le CACES®

L'autorisation de conduite est **LE** document légal que doit donner l'employeur. Le Caces® R487 grue à tour est une recommandation qui permet à l'employeur de justifier d'une formation de son salarié, quant à la conduite de grues à tour. Il ne saurait substituer la responsabilité de celui-ci, en cas de problème survenu sur un chantier. Le Caces® atteste de la formation du salarié. L'autorisation de conduite autorise le salarié à utiliser ses compétences de conducteur. Les deux documents sont complémentaires.

Le CACES® remis en cas de succès aux examens, est le modèle recommandé par l'INRS. La lecture n'est pas intuitive. Seules les options évaluées par le Testeur sont reportées sur la carte.

Qu'est-ce qui change sur le nouveau CACES ® R487 ?

Le nouveau CACES® se base sur une connaissance générale accentuée (il faut désormais 70% de réussite au moins ET au moins 50% dans chacun des modules).

Le grutier en poste doit savoir manipuler les ascenseurs de grue (et l'utiliser) ainsi que les technologies dernières pointes (CCS chez nous). Le parcours pratique est chronométré. Si le candidat dépasse le temps, il est recalé.

Le grutier doit impérativement comprendre le français. Les questions pourront être lues 1 fois chacune, mais elles ne seront pas répétées et la présence de traducteur n'est pas possible pour l'examen.

Sa durée de validité, pour la partie pratique, peut être prolongée de 5 années supplémentaires, sur autorisation de conduite du responsable de l'entreprise employant le grutier (soit une durée de validité de 10 ans). Dans ce cas, seule la théorie sera à repasser au bout de 5 ans.

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 487 catégorie 2 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable
Certificateur : INRS – Code RS : 6935 - Date d'enregistrement : 28/11/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 92 20

Responsable pédagogique :

Cédric FOURIER

Code CPNE : 1404-M3-TE-45

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues à tour GME MR.

Publics :

Personnes majeures souhaitant conduire les grues à tour, les mettre en service ou les dépanner.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

CACES® reconnu en Suisse par la SUVA.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Antonio DOS SANTOS
- Philippe ROLIN

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- 1 grue à tour MR229.

Validation des acquis :

- Formation pendant 1,5 jours, 1,5 jours d'examens
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h30 par personne.
- Délivrance du CACES® R487 catégorie II si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Etude des mécanismes et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier,
- Conduite intensive afin de maîtriser les ballants.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® catégorie 2 ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues à tour à flèches relevables.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Nb de Personnes :

3 personnes



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

T. SVP
→



Options disponibles :

➤ GME Cabine MR

- Ces options, conformes à la nouvelle recommandation R487, permettent d'utiliser les grues MR (flèches relevables), quelle que soit leur configuration, avec l'autorisation de conduite du chef d'entreprise.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- GME CABINE MR **2 080 € HT**
- TRANSLATION (en supplément) **772 € HT**

Coût du test CACES® inclus

Forfait Repas : **58,50 € HT** pour la totalité du stage
(3 repas)

Qu'est-ce que la nouvelle recommandation R487 pour le CACES®

L'autorisation de conduite est **LE** document légal que doit donner l'employeur. Le Caces® R487 grue à tour est une recommandation qui permet à l'employeur de justifier d'une formation de son salarié, quant à la conduite de grues à tour. Il ne saurait substituer la responsabilité de celui-ci, en cas de problème survenu sur un chantier. Le Caces® atteste de la formation du salarié. L'autorisation de conduite autorise le salarié à utiliser ses compétences de conducteur. Les deux documents sont complémentaires.

Le CACES® remis en cas de succès aux examens, est le modèle recommandé par l'INRS. La lecture n'est pas intuitive. Seules les options évaluées par le Testeur sont reportées sur la carte.

Qu'est-ce qui change sur le nouveau CACES ® R487 ?

Le nouveau CACES® se base sur une connaissance générale accentuée (il faut désormais 70% de réussite au moins ET au moins 50% dans chacun des modules).

Le grutier en poste doit savoir manipuler les ascenseurs de grue (et l'utiliser) ainsi que les technologies dernières pointes (CCS chez nous). Le parcours pratique est chronométré. Si le candidat dépasse le temps, il est recalé.

Le grutier doit impérativement comprendre le français. Les questions pourront être lues 1 fois chacune, mais elles ne seront pas répétées et la présence de traducteur n'est pas possible pour l'examen.

Sa durée de validité, pour la partie pratique, peut être prolongée de 5 années supplémentaires, sur autorisation de conduite du responsable de l'entreprise employant le grutier (soit une durée de validité de 10 ans). Dans ce cas, seule la théorie sera à repasser au bout de 5 ans.

GM105 – CACES® R483 – Inter entreprise **POTAIN®**

Formation initiale pour grutiers débutants - Grue Mobile (Grue mobile fournie par l'Academy)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R483 grues mobiles catégorie B grues mobiles à flèche télescopique

Certificateur : INRS – Code RS : 6999 – Date d'enregistrement : 18/12/2024

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Conduire en sécurité les grues mobiles à flèche télescopique.
- Être capable de conduire la grue mobile sans générer de ballant en charge.
- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grue mobile.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483.



Publics :

Personnes majeures appelées à manipuler une grue mobile.



Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.



Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD



Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.



Validation des acquis :

- Formation pendant 13,5 jours, 1,5 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

15 jours – 105 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **8 600€ HT**
Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **292,50€ HT**
pour la totalité du stage (15 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

Option circulation en charge et/ou télécommande : nous consulter

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues mobiles.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483 de la catégorie B.



Publics :

Personnes majeures expérimentées appelées à manipuler une grue mobile.



Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.



Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD



Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.



Validation des acquis :

- Formation pendant 2 jours, 1 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® R483 ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues mobiles.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage (Pour le groupe de 1 à 4 personnes) :
- **2 250 € HT**
Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **58,50€ HT**
par stagiaire pour la totalité du stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

Option circulation en charge et/ou télécommande : nous consulter

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues mobiles.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483 de la catégorie B.

Publics :

Personnes majeures expérimentées appelées à manipuler une grue mobile.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.

Validation des acquis :

- Formation pendant 2 jours, 1 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® R483 ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues mobiles.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 575€ HT**
Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **58,50€ HT**
pour la totalité du stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

Option circulation en charge et/ou télécommande : nous consulter

Formations Montage/Mise en service



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-9

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la mise en service des grues à tour GME et GMA non-CCS



Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).



Méthodes pédagogiques :

- Face à face pédagogique,
- Support multimédia et remise d'une documentation,
- Exercices pratiques avec les moyens du chantier.



Formateur :

- Philippe ROLIN



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGO T 85 et IGO 50
- Banc de formation GME non CCS.



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Principe de fonctionnement des grues à tour,
- Principe de fonctionnement des sécurités, mécanismes et dispositifs sur une grue à tour,
- Etude de la documentation technique d'une grue à tour (courbes de charge, stabilité, réactions...),
- Lecture des schémas électriques Potain,
- Présentation et réglage des sécurités sur les grues à tour,
- Présentation et utilisation du Visu II et de l'unité de traitement V3,



PRATIQUE

- Réglages de sécurités et des fins de course sur une grue GME et une GMA sur le parc de formation.
- Utilisation du variateur de fréquence ACS 880.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Type d'enseignement :

Présentiel



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 234 € HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Langues :  



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,7/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-60

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues EVY.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- EVY 30-23

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des grues à montage automatisé,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage et dépliage d'une grue GMA EVY 30-23,
- Règles de transport, adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Principe de fonctionnement mécanique, électrique et hydraulique.
- Principe de maintenance préventive,

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours – 14 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 147 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,07/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-13

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues IGO.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateurs:

- Didier FOREST
- Christophe PRELY

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGO 50

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des grues à montage automatisé,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage et dépliage d'une grue GMA IGO,
- Règles de transport, adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Principe de fonctionnement mécanique, électrique et hydraulique.
- Principe de maintenance préventive,

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 691 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,43/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-62

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues IgoM24-19.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IgoM24-19

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des grues à montage automatisé,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage et dépliage d'une grue GMA IgoM24-19,
- Règles de transport, adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Principe de fonctionnement mécanique, électrique et hydraulique,
- Principe de maintenance préventive,

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours – 14 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 147 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-14

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues IGO T.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGO T 85 (sur translation)

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des grues à montage automatisé équipées de mâts rallonges,
- Etude de la documentation technique (courbes de charge, stabilité, réactions...),
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage d'une IGO T 85 (sur translation) (Dépliage du mât, dépliage de la flèche dans toutes configurations de travail, télescopage, mât de 6 mètres, installation du train de transport, utilisation de la radiocommande, pas de calage châssis)
- Adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Principe de fonctionnement mécanique, électrique et hydraulique de l'IGO T.
- Principe de maintenance préventive,

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 254 € HT**

Forfait repas : 58,50€ HT pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,80/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-51

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues IGOT CCS.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGOT139

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 254 € HT**

Forfait repas : 58,50€ HT pour tout le stage (3 repas)

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des grues à montage automatisé équipées de mâts rallonges,
- Etude de la documentation technique (courbes de charge, stabilité, réactions...),
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage d'une IGO T 139 (Calage châssis, dépliage du mât, dépliage de la flèche dans toutes configurations de travail, télescopage, mât de 6 mètres, installation du train de transport, utilisation de la radiocommande)
- Adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Principe de fonctionnement mécanique, électrique et hydraulique de l'IGO T 139.
- Principe de maintenance préventive,



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :  



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-43

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues HUP.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- HUP 32-27

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des GMA,
- La gamme des grues HUP,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage d'une HUP 32-27 (calage du châssis, lestage avec potence, dépliage mât et flèche toutes configurations de travail et maintenance, repliage complet de la grue et installation du train de transport...).
- Adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Utilisation du calculateur et de la radiocommande,
- Principes de fonctionnement hydraulique et électrotechnique des grues HUP.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-(short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 691 € HT**



Forfait repas : 39€ HT pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,63/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@: potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-63

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les capacités théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues MR en technologie CCS MR229 en sécurité.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage par éléments.

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue MR229

Formateur:

- Didier FOREST
- Jean-Christophe MICHEL

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation technologie CCS (CCS1) et une formation de conduite de grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) harnais de sécurité, gants antichocs et bouchons d'oreille.

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

Durée :

5 jours – 35 heures

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **3 213 € HT**

Forfait repas : **97,50 € HT**
pour tout le stage (5 repas)

Métiers associés :

Monteur de grues

Langues :



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO,
- Non Eligible CPF.

Programmes



THEORIE

- Présentation de la gamme Potain GME MR,
- Notion de stabilité des grues à tour,
- Séquences de montage des différents types de grues à tour Potain type MR,
- Exploitation des notices techniques,



PRÉPARATION ET ORGANISATION DU MONTAGE

- Exposé des techniques d'assemblage avec grue mobile, choix du camion-grue, consignes d'élingage,
- Précautions particulières lors des séquences de démontage des sous-ensembles.



PRATIQUE

- Montage de la grue MR229,
- Notions d'hydraulique : groupes et vérins, principes, réglages, électricité,
- Application au fonctionnement des mécanismes, à l'alimentation des machines et aux branchements à effectuer,
- Contrôle de la conformité du montage.
- Vérifications (câbles et élingues métalliques, entretien, critères d'usure),
- Les dispositifs de sécurité et les aides à la conduite (indicateurs),
- Les freins : principe, réglages pratiques,
- Rapport de montage.



Nb de Personnes :

6 personnes maximum



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2022



Taux de satisfaction : (2022 par

questionnaire individuel)

Pas de formation 2022



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.

Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-56

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les capacités théoriques et pratiques nécessaires au montage des grues MD/MDT en sécurité.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage par éléments.

Méthodes Pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation technologie CCS (CCS1) et une formation de conduite de grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité, gants antichocs, bouchons d'oreille et lunettes de protection.

Formateurs :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- GME prêtée par le client

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 856€ HT**

Forfait repas : **58,50 € HT**
pour tout le stage (3 repas)

Métiers associés :

Monteur de grues

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Nb de Personnes :

6 personnes

Programmes



THEORIE

- Présentation de la gamme Potain GME,
- Notion de stabilité des grues à tour,
- Séquences de montage des différents types de grues type MD/MDT,
- Exploitation des notices techniques,
- E-learning Montage MDT 219.



PRÉPARATION ET ORGANISATION DU MONTAGE

- Exposé des techniques d'assemblage avec grue mobile, choix du camion-grue, consignes d'élingage,
- Précautions particulières lors des séquences de démontage des sous-ensembles.



PRATIQUE

- Montage de la grue,
- Notions d'hydraulique : groupes et vérins, principes, réglages, électricité,
- Application au fonctionnement des mécanismes, à l'alimentation des machines et aux divers branchements à effectuer,
- Contrôle de la conformité du montage.
- Vérifications (câbles et élingues métalliques, entretien, critères d'usure),
- Les dispositifs de sécurité et les aides à la conduite (indicateurs),
- Les freins : principe, réglages pratiques,
- Rapport de montage.



Langues :  



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
10/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-41

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires au montage, la mise en service et l'utilisation de l'ascenseur intérieur POTAIN.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au diagnostic et au dépannage



Publics :

S'adresse aux monteuses et dépanneuses de grues à tour et d'ascenseurs, majeures.



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.



Formateur :

- Didier FOREST



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Ascenseur Cab'IN et châssis dédié



Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation de l'ascenseur interne Cab'IN,
- Etude des équipements : mats / châssis / Cabine,
- Phases de montage et démontage de d'une mature équipée d'un Cab'IN,
- Procédure de sécurité et évacuation,
- Vérifications règlementaires,



PRATIQUE

- Montage et démontage partiel,
- Etude du retrofit,
- Etudes des équipements électriques,
- Mise en service de l'ascenseur, vérification du fonctionnement, essais,
- Procédure de sécurité et évacuation,
- Procédure de maintenance préventive et curative.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,

69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours – 14 heures sur 3 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **1 163 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

4 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,26/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-19

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Réaliser la mise en service des grues à technologie CCS,
- Maîtriser l'architecture CCS.

Formateur :

- Hugues DURAND
- Olivier GOLLION
- Josselin KOCH

Publics :

Personnes majeures ayant besoin de connaissances sur la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens/ vérificateurs).

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation dédié,
- Grue MDT 219.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.
- Avoir suivi un stage Potain 1

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu

Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 722 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Programmes



THEORIE

- Introduction au contrôle commande CCS,
- Fonctionnement des sécurités CCS des grues à tour,
- Introduction à la technologie CAN,
- Présentation des aides à la conduite,
- Procédure de mise en service d'une grue CCS (réglage des fins de course, sécurités,...).



PRATIQUE

- Mise en service sur un banc de formation en salle et mise en service d'une grue CCS sur le terrain de formation.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,30/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE :

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la mise en service d'une grue à tour GME CCS MR.

Publics :

Personnes majeures ayant besoin de connaissances sur la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens/ vérificateurs).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur:

- Hugues DURAND
- Olivier GOLLION
- Josselin KOCH

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation dédié,
- Grue MR 229.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Introduction au contrôle commande CCS MR,
- Fonctionnement des sécurités CCS des grues à tour,
- Introduction à la technologie CAN,
- Présentation des aides à la conduite,
- Procédure de mise en service d'une grue CCS MR (réglage des fins de course, sécurités,...).



PRATIQUE

- Mise en service sur un banc de formation en salle et mise en service d'une grue CCS sur le terrain de formation.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.
- Avoir suivi un stage Potain 1



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 722 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,30/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-20

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage d'une grue GME par télescopage.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue MDT 219

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage par élément.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation des systèmes de télescopage,
- Principe du télescopage d'une grue GME,
- Présentation des phases de télescopage d'une grue GME,
- Principe mécanique, électrique et hydraulique du système de télescopage,
- Connaissances fondamentales pour faire un télescopage en sécurité (équilibre, stabilité de la grue...),
- Formation E-learning sur le télescopage d'une MDT219.



PRATIQUE

- Télescopage d'une grue sur le parc de formation.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité, gants antichocs, bouchons d'oreille et lunettes de protection.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325 € HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation sur 2023



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
Pas de formation sur 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Formations Dépannage

POTAIN®
CONNECT™

ASSIST

CONNECT WITH WIFI CONTROL INFORMATION

Connected Crane

Details Options Indicators

Status: [Icons]

Model: MDT 159

Serial: 123456

L'entrée A1-11 est passée à 0

A1-09	A1-02
A1-10	A1-03
A1-11	A1-04
	A1-05
	A1-06
A1-21	A1-07
A1-28	A1-08
A1-35	A1-15
A1-36	
A1-42	

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-21

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de base en électrotechnique et une méthodologie de diagnostic de panne simple sur grue à tour

Publics :

- Techniciens débutants la grue à tour
- Monteurs souhaitant acquérir les bases en électrotechnique

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Philippe ROLIN

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Platines de câblage et mécanismes en atelier.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Principe de fonctionnement d'une grue à tour,
- Principe du fonctionnement d'un variateur de fréquence, d'un moteur triphasé et d'un transformateur,
- Connaissances de base en lecture de schémas électriques,
- Lecture de schémas électriques d'un moteur triphasé et câblage sur platines.



PRATIQUE

- Méthodes de diagnostic des pannes,
- Réglage de la mise en girouette.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension BR en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension BR en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1
- EPI : Chaussures de sécurité, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (short non autorisé), manches longues obligatoires pour les bancs, matériel électriciens de base (tourne vis, pince coupante, multimètre).



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 269 € HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :  



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
8.84/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-44

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer la mise en service et la maintenance corrective des grues à tour IGO et IGOM.
- Actualiser la connaissance des mécanismes des grues à tour équipées de convertisseurs de fréquence.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur banc.

Formateur :

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGO 50 dédiée,
- Mécanismes en atelier.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Etude des mécanismes à variation de fréquence utilisés sur IGO et IGOM,
- Application aux mécanismes des grues IGO (LVF Optima, RVF, DVF),
- Etude des équipements de radiocommande intégrée (émetteur / récepteur, « Apprentissage grue » et étude des menu.



PRATIQUE

- Etudes et exercices sur bancs de formation et grues dédiée (dépannage, réglages, mise en service).

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage IGO
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 714 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,70/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-23

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer la maintenance corrective des grues IGO T,
- Actualiser la connaissance des mécanismes des grues équipées de convertisseurs de fréquence et de radiocommandes.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur banc.

Formateur :

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue à tour IGO T 85
- Mécanismes en atelier.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Spécificités du montage des IGO T,
- Analyse des séquences de montage des IGO T et études des schémas de fonctionnement électrotechniques et hydraulique selon les phases de montage,
- Systèmes d'aide à la conduite,
- Détail des procédures de mise en service, de vérification de paramètres,
- Mise en service des indicateurs,
- Etude des équipements radiocommande / Smartcom V3.



PRATIQUE

- Méthodes et exercices pratiques de principes de fonctionnement, recherche de dysfonctionnements, mise en service :
 - Treuils 33LVF20 Optima
 - Mécanismes orientation RVF+51 et RVF161 Optima+(ABB)
 - Treuils 5DVF5

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage IGO T
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs et gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 285€ HT**



Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,60/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-55

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Être capable de réaliser la mise en service, la maintenance et le dépannage des grues à tour IGO T 99/139 en autonomie.
- Actualiser la connaissance des mécanismes de la gamme IGO T 99/139.
- Connaître la technologie CCS et son fonctionnement.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation IGO T 99.
- Grue à tour IGO T 139

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédia,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues IGO T 139,
- Présentation des composants de sécurité et capteurs de montage des grues IGO T99/139,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes,
- Présentation du nouveau système d'assistance à distance « CONNECT ».



PRATIQUE

- Méthodologie de diagnostic du système CCS,
- Mise en pratique de recherche et résolution de pannes,
- Utilisation de l'application « CONNECT ».

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage IGO T 99
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour la pratique sur grue. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 285€ HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,80/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-25

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Effectuer la maintenance corrective des grues HUP,

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateurs:

- Olivier GOLLION
- Hugues DURAND
- Josselin KOCH

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue HUP32-27
- Banc de formation

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues GMA,
- Présentation des composants de sécurité des grues GMA HUP,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes.



PRATIQUE

- Ergonomie et information feed-back de la radiocommande : positions cibles / messages,
- Méthodologie de diagnostic et pannes.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage HUP
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 285€ HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,60/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.

Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Être capable de réaliser la mise en service, la maintenance et le dépannage des grues à tour MR CCS « xx9 » en autonomie.
- Actualiser la connaissance des mécanismes de la gamme MR CCS « xx9 ».
- Connaître la technologie CCS et son fonctionnement.



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.



Formateur:

- Olivier GOLLION
- Josselin KOCH



Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue MR229



Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédia,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues MR CCS « xx9 »,
- Présentation des composants de sécurité et capteurs de montage des grues MR CCS « xx9 »,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes,
- Présentation du nouveau système d'assistance à distance « CONNECT ».



PRATIQUE

- Méthodologie de diagnostic du système CCS,
- Mise en pratique de recherche et résolution de pannes,
- Utilisation de l'application « CONNECT »

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 2 et CCS1.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour la pratique sur grue. Short non autorisé.



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325€ HT**

Forfait repas : **58.50€ HT** pour tout le stage (4 repas)



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Langues :



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2022



Taux de satisfaction

(2022 par questionnaire individuel) :
Pas de formation 2022



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-61

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Être capable de réaliser la mise en service, la maintenance et le dépannage des grues à tour IGOM24-19 en autonomie.
- Actualiser la connaissance des mécanismes de la gamme IGOM24-19.
- Connaître la technologie CCS et son fonctionnement.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue ou sur banc.

Formateur :

- Olivier GOLLION
- Hugues DURAND
- Josselin KOCH

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- IGOM-24-19 dédiée,

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues IGO M24-19,
- Présentation des composants de sécurité des grues IGOM24-19,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de l'utilisation de la radiocommande,
- Présentation de mécanismes,
- Présentation du nouveau système d'assistance à distance « CONNECT ».



PRATIQUE

- Méthodologie de diagnostic du système CCS,
- Mise en pratique de recherche et résolution de pannes
- Utilisation de l'application « CONNECT »

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage,
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail,
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1 et 2 ou justifier d'une expérience de 5 ans en montage et 5 ans en dépannage,
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour la pratique sur grue. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 296 € HT**

Forfait repas : 58.50€ HT pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2022



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
Pas de formation 2022



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-47

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Être capable de réaliser la mise en service, la maintenance et le dépannage des grues à tour EVY 30-23 en autonomie.
- Actualiser la connaissance des mécanismes de la gamme EVY.
- Connaître la technologie CCS et son fonctionnement.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue ou sur banc.

Formateur :

- Olivier GOLLION
- Hugues DURAND
- Josselin KOCH

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- EVY 30-23 dédiée,

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues EVY,
- Présentation des composants de sécurité des grues EVY,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes,
- Présentation du nouveau système d'assistance à distance « CONNECT ».



PRATIQUE

- Méthodologie de diagnostic du système CCS,
- Mise en pratique de recherche et résolution de pannes,
- Utilisation de l'application « CONNECT ».

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage,
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail,
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1 et 2 ou justifier d'une expérience de 5 ans en montage et 5 ans en dépannage,
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour la pratique sur grue. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 722 € HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2022



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
Pas de formation 2022



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-28

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer la maintenance corrective des grues à tour de la gamme MD et de la gamme MDT avec dénomination en « 8 ».
- Actualiser la connaissance des mécanismes et effectuer le dépannage des grues équipées de convertisseurs de fréquence.
- Effectuer le réglage des freins des différents mécanismes.
- Acquérir une méthodologie de dépannage.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Formateur :

- Philippe ROLIN

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Mécanismes en atelier.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation, Pratique sur bancs.

Programmes



THEORIE

- Etude de l'unité de traitement V3 et des mécanismes à variation de fréquence utilisés sur grues MD - MDT : Levage LVF, Orientation RVF, Distribution DVF :
 - Etude du fonctionnement, réglage, configuration, fonctions spéciales.
 - Etude des paramètres, recherche de pannes.
- Etude des schémas électriques,
- Etude du fonctionnement et réglage des freins de chaque mécanisme.



PRATIQUE

- Travaux pratiques de recherche de panne.
- Calibration des indicateurs VISU, VISU II.
- Etude de l'option radio commande.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325€ HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,45/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-35

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Actualiser la connaissance des mécanismes des grues équipées de convertisseurs de fréquence.
- Effectuer le dépannage des grues à tour équipées de convertisseurs de fréquence.
- Acquérir une méthodologie de dépannage.



Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens)



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.



Formateur :

- Olivier GOLLION



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation dédié,



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Etude des mécanismes à variation de fréquence utilisés sur grues Potain :
 - Levage LVF,
 - Orientation RVF,
 - Distribution DVF
- Etude spécifique des variateurs EBB, KEB et Schneider.
- Etude du fonctionnement, réglage, configuration, fonctions spéciales



PRATIQUE

- Travaux pratiques de recherche de panne.
- Calibration.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 R S en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 737€ HT**

Forfait repas : 39€ HT pour tout le stage (2 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :  



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,80/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-29

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour diagnostiquer une grue à tour GME CCS.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateurs :

- Olivier GOLLION
- Hugues DURAND
- Josselin KOCH

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation dédié
- Grue MDT 219

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Rappel de la mise en service d'une grue CCS,
- Etude du réseau CAN sur la gamme CCS,
- Méthode pour diagnostiquer une grue CCS,
- Présentation des aides au diagnostic CCS,
- Présentation des données enregistrées par le système CCS,
- Fonctionnement du système CraneSTAR Diag pour un diagnostic à distance,
- Procédure pour la mise à jour du logiciel du calculateur et de l'écran CCS.



PRATIQUE

- Exercice de diagnostic sur le banc de formation.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 R S en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et CCS1 avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325€ HT**

Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,27/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-33

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Différencier les techniciens possédant une grande expérience pratique du dépannage et du diagnostic, des autres techniciens.
- Validation des acquis sur les sujets : réglages mécaniques, variateurs de fréquence, maintenance, résolution de pannes et interférences.

Méthodes pédagogiques :

- Exercices en utilisant les outils adéquats et les notices techniques Manitowoc dans un temps impartis.
- La certification « technicien référent » consiste en une série de tests pratiques réalisés sur une journée complète.

Formateur :

- Olivier GOLLION

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens) au niveau expert.

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- 1 GME et 3 GMA : IGO50, IGO T85, HUP 32-27, MDT219

Validation des acquis :

- A l'issue, si le résultat s'avère positif le technicien se verra remettre le livret Crane Care® avec sa carte de technicien certifié d'une validité de 3 ans.
- Reconnaissance par la hiérarchie de l'entreprise du salarié des compétences de celui-ci.

Programmes



THEORIE

- Technologie et dépannage MDT CCS,
- Technologie et dépannage HUP.



PRATIQUE

- Réglage mise en girouette,
- Recherche de pannes,
- Configuration variateur orientation,
- Réglage visu + fin de course,
- Fonctions spéciales : mode dégradé, commande clavier, réglage vitesse, ...
- Maintenance préventive,
- Réglage interférence.



EVALUATION

- La notation de ce test est sur 100 points, le technicien devra obtenir un résultat supérieur ou égal à 70 points afin de valider sa certification.
- Le technicien devra être capable de réaliser les exercices en utilisant les outils adéquats et les notices techniques Manitowoc dans un temps impartis.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME (certification GME) et des montages GMA (certification GMA)
- EPI : Chaussures de sécurité, manches longues pour les bancs (short non autorisé), tapis isolant.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

1 jour – 7 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 250€ HT**

Forfait repas : **19,50€ HT** pour tout le stage (1 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

2 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,56/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-58

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Former les techniciens en grues à tour à l'implantation et la mise en service des systèmes d'interférence sur les chantiers.
- Effectuer l'installation, les réglages, la maintenance, la programmation des équipements de contrôle d'interférence TT2, MC602, MC603 et TT3.

Méthodes pédagogiques :

- Face à face pédagogique,
- Support multimédia,
- Remise d'une documentation,
- Présentation et détail des systèmes TT2, MC602, MC603 et TT3.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens)

Formateur:

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées,
- 4 grues : 1 GME et 3 GMA : IGO50, IGO T 85, HUP32-27, MDT 219 ,
- Bancs de formation en salle.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation de la norme anticollision,
- Interférence entre grues et zones interdites,
- Principes de l'interférence entre grues.



PRATIQUE

- Montage et maintenance des systèmes TT2, MC602, MC603 et TT3,
- Programmation et calibration de ces systèmes,
- Réglage des zones interdites,
- Calibration des systèmes TT2, MC602, MC603 et TT3 par les participants sur des grues interférentes.
- Réalisation des réglages,
- Evaluation pratique sur les différents systèmes.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, manches longues pour les bancs (short non autorisé), tapis isolant.



Type d'enseignement :

Présentiel et Distanciel



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325 € HT**



Forfait repas : **58,50€ HT** pour tout le stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9,07/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Langues :  

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-34

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Faire un rappel des fonctionnalités du système CCS et connaître les nouvelles fonctionnalités de la dernière version,
- Questionnements spécifiques,
- Apprentissage du treuil HPL.

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens)

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateurs:

- Hugues DURAND
- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Banc de formation HPL dédié,
- Grue MDT 219.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Fonctionnalités du système CCS,
- Mise en service d'une grue CCS,
- Aides à la conduite,
- Aides au diagnostic,
- Présentation des nouvelles fonctionnalités,
- Procédure pour la mise à jour du logiciel du calculateur et de l'écran CCS,
- Présentation de la gamme HPL, 75HPL30,
- Architecture CCS et non CCS,
- Fonctionnalités spécifiques (puissance optimisée, Power control, limitation de vitesse maximum...).



PRATIQUE

- Surveillance de la température du moteur, réducteur et de la caisse de résistances,
- Gestion du frein de service,
- Architecture armoire électrique,
- Réglage du variateur de fréquence,
- Utilisation de modes dégradé et local.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2, Technologies CCS, et Dépannage CCS.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours – 14 heures sur 3 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 142 € HT**

Forfait repas : **19,50€ HT** pour tout le stage (1 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100 %



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9,38/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-57

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs:

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour réaliser le dépannage d'une GME MR (MR418,608,618).
- Acquérir et compléter la connaissance des grues MR équipées de convertisseurs de fréquence.



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.



Formateur:

- Olivier GOLLION



Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Treuil au sol
- Grue MR sur site client



Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Cinématique de montage,
- Réglages et fonctionnement des sécurités,
- Mécanismes :
 - 150 et 270 LVF,
 - RVF 152 et 173,
 - 150 VVF.



PRATIQUE

- Cas pratiques :
 - Entrées sorties variateur,
 - Ajustement des paramètres d'orientation,
 - Réglage des indicateurs Visu II,
 - Maintenance et réglage du frein de secours.
- Exercices de diagnostic sur le banc de formation ou la grue.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 325€ HT**

Forfait repas : **39€ HT** pour tout le stage
(2 repas)



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibility pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Langues :



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
9/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE : 1404-M3-TE-54

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Maîtriser l'outil tablette pour savoir utiliser les différents logiciels de mise à jour ou d'enregistrement des données informatiques garantissant le bon fonctionnement des composants électroniques présents dans les produits GME et/ou GMA.
- Savoir utiliser les outils digitaux mis à disposition (Potain E-tech, G.T.L. ...)

Publics :

- Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).



Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue ou sur banc.



Formateur :

- Olivier GOLLION
- Josselin KOCH



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédia,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation de la solution tablette,
- Présentation de Potain E-tech,
- Présentation de G.T.L.



PRATIQUE

- Mise à jour de la tablette
- Mise en pratique des différentes mises à jour et enregistrement des trames CAN avec l'outil « Tablette »,

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage,
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail,
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN CCS1 + CCS2 et avoir accès à Potain E-tech + Manitowoc Direct,
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour la pratique sur grue. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

2 jours – 14 heures sur 2 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **1 142 € HT**

Forfait repas : **19.50€ HT** pour tout le stage (1 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2022



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
Pas de formation 2022



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner

Formations « En ligne »



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Acquérir une méthodologie pour réaliser des diagnostics à distance sur les grues CCS à l'aide du système Access



Publics :

Personnes majeures diagnostiquant les problèmes sur les grues.



Méthodes pédagogiques :

E-Learning.



Moyens d'évaluations :

En ligne.



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du module Access de Connect.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être majeur
- Avoir suivi le stage Technologie CCS.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Type d'enseignement :

Distanciel



Lieu :

En ligne



Durée :

1 heure



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- Nous consulter



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Langues :



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs:

- Acquérir une méthodologie afin de pouvoir utiliser les outils dédiés développés par notre entreprise.



Publics :

Personnes travaillant dans les services techniques et ayant besoin de ces outils dans leur travail.



Méthodes pédagogiques :

E-Learning.



Moyens d'évaluations :

- En ligne.



Validation des acquis :

- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation des outils POTAIN :
 - GTL
 - Potain e-tech
- Utilisation des systèmes Potain.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être majeur
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Type d'enseignement :

Distanciel



Lieu :

En ligne



Durée :

1 heure/application



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction

Pas de formation 2023



Langues :  

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs : publics et méthodes**Objectifs:**

- Acquérir une méthodologie afin de pouvoir utiliser les outils dédiés développés par notre entreprise

**Publics :**

Personnes travaillant dans les services techniques et ayant besoin de ces outils dans leur travail

**Méthodes pédagogiques :**

E-Learning.

**Moyens d'évaluations :**

- E-Learning.

**Validation des acquis :**

- Remise d'une attestation de participation.

Programmes**THEORIE**

- Présentation des outils POTAIN :
 - GTL
 - Potain e-tech
 - GWX
 - GXP3
- Utilisation des systèmes Potain.

Modalités pratiques**Validation de l'inscription :**

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.

**Prérequis :**

- Être majeur
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.

**Type d'enseignement :**

Distanciel

**Lieu :**

En ligne

**Durée :**

1 heure/application

**Tarifs :**

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**

**Métiers associés :**

Techniciens, dépanneurs.

**Nb de Personnes :****Niveau visé :**

Qualification

**Taux de réussite (2023) :**

Pas de formation 2023

**Taux de satisfaction :**

Pas de formation 2023



Langues :  

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs :

- Réaliser la maintenance préventive et trimestrielle des grues à tour,
- Apporter les connaissances réglementaires pour contrôler la réalisation du processus de maintenance approfondie



Publics :

Techniciens expérimentés en montage et maintenance des grues à tour (expérience minimum 3 ans).



Méthodes pédagogiques :

- Face à face pédagogique.
- Support multimédia et remise d'une documentation.
- Cas pratiques de contrôles in situ, démontage de mécanisme et contrôle de réducteur.
- Visite technique avec checklist de contrôle



Moyens d'évaluations :

- En ligne



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation. Ce n'est pas une certification.
- ATTENTION le certificat ne valide pas la capacité à réaliser des maintenances approfondies des grues POTAIN.

Programmes



THEORIE

- Acquérir les savoirs nécessaires à la technique de maintenance préventive :
 - Savoir définir les opérations de maintenance,
 - Réaliser la visite technique,
 - Vérifier les différents éléments de la grue,
 - Savoir utiliser un rapport de visite,
 - Exploiter les notices techniques des grues.
- Réaliser la maintenance préventive in situ :
 - Vérifier visuellement l'état de conservation,
 - Contrôler l'usure, mesurer, régler, échanger, lubrifier.
 - Consigner les observations dans un rapport de visite.
- Règlementation :
 - Expliquer le rôle des organismes vérificateurs,
 - Utiliser le carnet de maintenance,
 - Expliquer le contenu de l'examen approfondi,
 - Connaître les informations constructrices,
 - Expliquer un échéancier de maintenance.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Habilitation électrique B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage.



Prérequis :

- Être majeur
- Techniciens expérimentés en montage et maintenance des grues à tour (expérience minimum 3 ans).
- Avoir déjà réalisé des montages de grues à tour, des échanges standards et remises en service de mécanismes de grues à tour.



Langues :



Type d'enseignement :

Distanciel



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

0,5 jours – 4 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**



Eligibilité :

- Non Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Etude des matiers des grues à tour
- Comprendre la stabilité et les efforts des grues à tour
- Comprendre les réactions des grues à tour

Publics :

S'adresse aux techniciens majeurs expérimentés ou aux personnes titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Méthodes pédagogiques :

- Face à face pédagogique avec support,
- Etude de cas pratiques et utilisation de documents spécifiques.

Formateur :

- Régis Bockor

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées,
- Support de présentation.

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes

THEORIE

- Standard et législation,
- EN 14439:
- Le nouveau standard européen,
- Calcul des conditions de mise hors service,
- Installation de la grue sur chantier,
- Conséquence de la configuration de la grue.
- Calcul des courbes de charge:
- Les grues de génération xx8,
- Passage aux grues de génération CCS.
- Équilibrage de la grue à tour,
- Les forces:
- Charges et combinaisons de charge,
- Détermination des forces + exemple,
- Conception statique, boucle élastique, fatigue.
- La stabilité,
- Calculs de réactions, données techniques,
- Cas particuliers : Grues avec ancrage, Grues surélevées, équipées d'ascenseur.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.

Tarifs :

Nous consulter (variable en fonction de la durée de la formation)

Type d'enseignement :

Présentiel

Lieu :

5 rue Lavoisier,
69780 St Pierre de Chandieu /
Site client

Durée :

Nous consulter (Variable en fonction du niveau du stagiaire)

Langues :

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.

Nb de Personnes :

6 personnes

Niveau visé :

Qualification

Taux de réussite (2023) :

100%

Taux de satisfaction :

(2022 par questionnaire individuel)
7.03/10

Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes



Objectifs:

- Connaître le nouveau contrôle commande des HUP nouvelles générations



Publics :

Techniciens monteurs de HUP



Méthodes pédagogiques :

- Support multimédia
- Questionnaires a chaque fin de modules.



Moyens d'évaluations :

- E-Learning



Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du nouveau soft
- Présentation du principe de verrouillage
- Présentation des différents codes
- Présentation des nouvelles cibles
- Vue des nouvelles vignettes et écrans de montage

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être majeur
- Avoir suivi et validé le stage montage HUP



Langues :



Type d'enseignement :

Distanciel



Lieu :

En ligne



Durée :

0,5 jours – 4 heures



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**



Eligibilité :

- Non Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, monteurs et dépanneurs.



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Formations « Sur mesure »



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com
☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues HUP M.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateur :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- HUP M 28-22

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des GMA,
- La gamme des grues HUP M,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage d'une HUP M 28-22 (calage du châssis, lestage avec potence, dépliage mât et flèche toutes configurations de travail et maintenance, repliage complet de la grue et installation du train de transport...).
- Adéquation,
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Utilisation du calculateur et de la radiocommande,
- Principes de fonctionnement hydraulique et électrotechnique des grues HUP.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

Sur site/ chantier client.
Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :  



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation sur 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation sur 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage et à la mise en service des grues HUP C.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage automatisé.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Formateurs :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- HUP C 40-30

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Caractéristiques des GMA,
- La gamme des grues HUP C,
- Etude de la documentation technique, (courbes de charges, stabilité, réactions...)
- Principes de montage en sécurité,



PRATIQUE

- Montage d'une HUP C 40-30 (lestage avec potence, dépliage mât et flèche toutes configurations de travail et maintenance, repliage complet de la grue et installation du train de transport...).
- Réglage des sécurités et des indicateurs,
- Utilisation du calculateur et de la radiocommande,
- Principes de fonctionnement hydraulique et électrotechnique des grues HUP.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)



Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite des grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité et gants antichocs.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

Sur site/ chantier client
Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**



Métiers associés :

Monteur de grues, techniciens, dépanneurs



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les capacités théoriques et pratiques nécessaires au montage des grues MD/MDT en sécurité.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage par éléments.

Méthodes Pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite de grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibility (short non autorisé), harnais de sécurité, gants antichocs, bouchons d'oreille et lunettes de protection.

Formateurs :

- Didier FOREST

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- GME prêtée par le client

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

Sur site/ chantier client
Condition de 4 stagiaires minimum

Durée :

5 jours – 35 heures

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**

Métiers associés :

Monteur de grues

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Nb de Personnes :

6 personnes

Programmes



THEORIE

- Présentation de la gamme Potain GME,
- Notion de stabilité des grues à tour,
- Séquences de montage des différents types de grues type MD/MDT,
- Exploitation des notices techniques,
- E-learning Montage MDT 219.



PRÉPARATION ET ORGANISATION DU MONTAGE

- Exposé des techniques d'assemblage avec grue mobile, choix du camion-grue, consignes d'élingage,
- Précautions particulières lors des séquences de démontage des sous-ensembles.



PRATIQUE

- Montage de la grue,
- Notions d'hydraulique : groupes et vérins, principes, réglages, électricité,
- Application au fonctionnement des mécanismes, à l'alimentation des machines et aux divers branchements à effectuer,
- Contrôle de la conformité du montage.
- Vérifications (câbles et élingues métalliques, entretien, critères d'usure),
- Les dispositifs de sécurité et les aides à la conduite (indicateurs),
- Les freins : principe, réglages pratiques,
- Rapport de montage.



Langues :  



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
10/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@: potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les capacités théoriques et pratiques nécessaires au montage des grues à tour Potain de type MR, MR CCT ou MRH en sécurité.

Publics :

Personnes majeures chargées de l'installation et de la maintenance des grues à montage par éléments.

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue MR sur site client

Formateur:

- Didier FOREST

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue.

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Habilitation au travail en hauteur en cours de validité au moment du stage.
- Document attestant du suivi d'une formation de conduite des grues à tour. (Type CACES®)

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir des notions en mécanique et en électricité.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi une formation de conduite de grues à tour.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé), harnais de sécurité, gants antichocs et bouchons d'oreille.

Type d'enseignement :

Présentiel uniquement

Lieu :

Sur site/ chantier client.
Condition de 4 stagiaires minimum

Durée :

5 jours – 35 heures

Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**

Métiers associés :

Monteur de grues

Langues :

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Programmes



THEORIE

- Présentation de la gamme Potain GME,
- Notion de stabilité des grues à tour,
- Séquences de montage des différents types de grues à tour Potain type MR, MR CCT ou MRH,
- Exploitation des notices techniques,



PRÉPARATION ET ORGANISATION DU MONTAGE

- Exposé des techniques d'assemblage avec grue mobile, choix du camion-grue, consignes d'élingage,
- Précautions particulières lors des séquences de démontage des sous-ensembles.



PRATIQUE

- Montage de la grue,
- Notions d'hydraulique : groupes et vérins, principes, réglages, électricité,
- Application au fonctionnement des mécanismes, à l'alimentation des machines et aux branchements à effectuer,
- Contrôle de la conformité du montage.
- Vérifications (câbles et élingues métalliques, entretien, critères d'usure),
- Les dispositifs de sécurité et les aides à la conduite (indicateurs),
- Les freins : principe, réglages pratiques,
- Rapport de montage.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.

Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer la maintenance corrective des grues HUP M,

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateur:

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue HUP M 28-22,

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues GMA,
- Présentation des composants de sécurité des grues GMA HUP M,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes.



PRATIQUE

- Ergonomie et information feed-back de la radiocommande : positions cibles / messages,
- Méthodologie de diagnostic et pannes.



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage HUP M
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

Sur site/ chantier client.
Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :  



Nb de Personnes :
6 personnes



Niveau visé :
Qualification



Taux de réussite (2023) :
Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :
Pas de formation 2023



Accessibilité :
Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Effectuer la maintenance corrective des grues HUP C,

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Méthodes pédagogiques:

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateur:

- Olivier GOLLION

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Grue HUP C 40-30,

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Présentation du système CCS pour les grues GMA,
- Présentation des composants de sécurité des grues GMA HUP C,
- Introduction à la technologie CAN,
- Etude de l'architecture électrique,
- Présentation de mécanismes.



PRATIQUE

- Ergonomie et information feed-back de la radiocommande : positions cibles / messages,
- Méthodologie de diagnostic et pannes.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et Montage HUP C
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

Sur site/ chantier client.
Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **Nous consulter**



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Langues :  



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour réaliser le dépannage d'une GME MR (MR 90 C à MR 298).
- Acquérir et compléter la connaissance des grues MR équipées de convertisseurs de fréquence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.



Formateur:

- Olivier GOLLION



Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).



Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Treuil au sol
- Grue MR sur site client



Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Cinématique de montage,
- Réglages et fonctionnement des sécurités,
- Mécanismes :
 - 33 à 150 LVF,
 - RVF 152 à 172,
 - 50 à 100 VVF.



PRATIQUE

- Cas pratiques :
 - Entrées sorties variateur,
 - Ajustement des paramètres d'orientation,
 - Réglage des indicateurs Visu II,
 - Maintenance et réglage du frein de secours.
- Exercices de diagnostic sur le banc de formation ou la grue.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Lieu :

Sur site/ chantier client. Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours



Langues :



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.

EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Tarifs :

- Prix du stage par personne :
 - **Nous consulter**



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)
8,82/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour réaliser le dépannage d'une GME MR (MR418,608,618).
- Acquérir et compléter la connaissance des grues MR équipées de convertisseurs de fréquence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateur :

- Olivier GOLLION

Publics :

Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Treuil au sol
- Grue MR sur site client

Validation des acquis :

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Cinématique de montage,
- Réglages et fonctionnement des sécurités,
- Mécanismes :
 - 150 et 270 LVF,
 - RVF 152 et 173,
 - 150 VVF.



PRATIQUE

- Cas pratiques :
 - Entrées sorties variateur,
 - Ajustement des paramètres d'orientation,
 - Réglage des indicateurs Visu II,
 - Maintenance et réglage du frein de secours.
- Exercices de diagnostic sur le banc de formation ou la grue.

Modalités pratiques



Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

Sur site/ chantier client. Condition de 4 stagiaires minimum



Durée :

4 jours – 28 heures sur 5 jours



Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**



Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibility pour l'extérieur (à adapter selon la saison), manches longues obligatoires pour les bancs, gants adaptés. Short non autorisé.



Langues :



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

100%



Taux de satisfaction :

(2023 par questionnaire individuel)

9/10



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.

Se renseigner



Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com

☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour réaliser le dépannage d'une GME MR (MRH125 et 175).
- Acquérir et compléter la connaissance des grues MR équipées de convertisseurs de fréquence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés détaillés,
- Support audiovisuel et didactique,
- Remise d'une documentation,
- Pratique sur grue et bancs.

Formateur:

- Olivier GOLLION

Publics :

- Personnel majeur opérant la mise en service des grues à tour (monteurs / techniciens).

Moyens d'évaluations :

- Salles de cours dédiées
- Treuil au sol
- Grue MRH sur site client

Validation des acquis:

- Contrôle des acquis par test multimédias,
- Remise d'une attestation de participation.

Programmes



THEORIE

- Fournir les connaissances de base sur le montage, l'équilibrage et la mise en service des grues MRH,
- Courbes de charge,
- Etude des composants hydrauliques et électriques,



PRATIQUE

- Installation sur le chantier,
- Montage du mât,
- Équilibrage de la grue,
- Installation de la partie tournante supérieure,
- Ajustements des dispositifs de sécurité,
- À l'aide de la documentation technique,
- Étude du diagramme de câblage,
- Entretien préventif de la grue.

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.

Tarifs :

Prix du stage par personne :

- **Nous consulter**

Langues :  

Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Non Eligible CPF.

Lieu :

Sur site/ chantier client.
Condition de 4 stagiaires minimum

Durée :

3 jours – 21 heures sur 4 jours

Prérequis :

- Être titulaire d'une habilitation électrique basse tension B0 B1 BR BS en cours de validité au moment du stage
- Être déclaré apte au travail par la médecine du travail.
- Être titulaire d'une habilitation au travail en hauteur valide, délivrée par un organisme spécialisé.
- Avoir suivi et validé la formation POTAIN 1, 2 et avoir des connaissances du Montage GME.
- EPI : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité pour l'extérieur (à adapter selon la saison), gants adaptés. Short non autorisé.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Métiers associés :

Techniciens, dépanneurs.



Nb de Personnes :

6 personnes



Niveau visé :

Qualification



Taux de réussite (2023) :

Pas de formation 2023



Taux de satisfaction :

Pas de formation 2023



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Informations pratiques



Déroulé des formations techniques

L'aptitude médicale



Le médecin vérifiera que vous n'avez pas de contre-indication pour suivre cette formation, par une série de test et de questions.

Il faut être insensible au vertige, avoir une bonne vue, une bonne audition, pas de problèmes cardiaques, articulaires ou respiratoires.

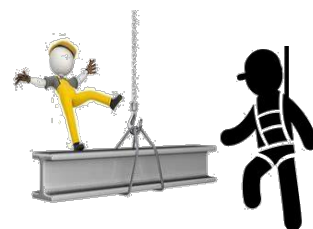
A l'issue de cette visite il remettra une fiche d'aptitude médicale avec l'inscription "apte ou inapte" pour le poste sur lequel vous travaillerez (Monteur, dépanneur, techniciens...).

L'habilitation au travail en hauteur

Les travaux en hauteur sont des lieux à risques pour les professionnels qui peuvent être évités lorsque les professionnels sont formés, qualifiés et sensibilisés à ces risques. En effet, le plus gros risque des travaux en hauteur demeure les chutes.

Il existe plusieurs types d'habilitation au travail en hauteur :

- Formation antichute
- Formation PEMP (plateforme élévatrice mobile de personnel)
- Formation travaux et déplacements sur cordes
- Formation échafaudages fixes et roulants



Pour suivre nos formations, seule une formation **antichute** est demandée. Elle permet d'obtenir l'habilitation nécessaire à l'utilisation correcte des EPI: il s'agit de la communication des consignes concernant les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires pour tous travaux en hauteur, mais aussi de la maîtrise de leur usage par une mise en application. La formation doit être axée sur le type de travail que vous aurez à effectuer : il faudra passer une habilitation qui vous mets en situation d'évolution sur une flèche de grue à tour et d'ascension d'un mât par l'extérieur.

L'article R4323-104 du Code du travail impose le port du harnais lors d'opération en hauteur.

Hormis le harnais, l'ensemble des systèmes « antichute » pouvant être mis en place seront évoqués lors de cette formation. La réactualisation de cette formation doit être réalisée tous les 5 ans.

L'habilitation électrique



Sur tous nos stages dépannages, nous demandons d'avoir une habilitation électrique délivrée par un organisme certifié. En effet, lors de ces stages, des opérations sont réalisées au sein d'armoires électriques.

Le travailleur qui effectue des travaux sous tension sur une installation électrique doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé.

Cette habilitation s'appuie sur les dispositions du Code du travail et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique. – Prévention du risque électrique ».

Elle ne peut être substituée à une déclaration sur l'honneur.

Le test de positionnement : 30 min

Au début de la formation, vous aurez une évaluation simple, qui permettra de positionner vos connaissances et ainsi aider le formateur à mieux évaluer votre niveau d'entrée. (Novice complet, novice informé...)

Cette évaluation ne compte pas pour l'évaluation finale, elle sert à mieux préparer le formateur à votre profil afin qu'il s'adapte et soit plus vigilant sur vos points les plus faibles.

La formation

Les formations techniques sont toutes calibrées sur un rythme commun, bien que chacune ait ses spécificités.

Ces formations ont pour objectif de faire acquérir à l'apprenant une connaissance professionnelle dans le domaine de ladite formation. Elle comprend une partie théorique et une partie pratique ainsi qu'une évaluation des savoirs et savoir-faire en fin de stage.

➤ La partie théorique

Elle représente environ 30% de la totalité des heures de formation (en moyenne, en fonction des formations, ça peut varier).

Réalisée en salle, elle se compose d'une présentation du support de cours, expliquée par nos formateurs et d'un échange d'expérience s'il y en a. Le support de cours est ensuite donné au stagiaire, soit en version papier soit en version numérique.



➤ La partie pratique

Elle représente environ 70% de la totalité des heures de formation (en moyenne, en fonction des formations, ça peut varier).

En fonction des formations elle est réalisée sur machine (principalement pour les formations montage) ou sur des bancs de formations (principalement pour les formations dépannages).

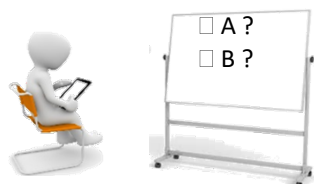
Elle permet de mettre en pratique les éléments théoriques abordés auparavant, dans une mise en situation réelle. Le formateur veille au bon respect des règles de bonnes pratiques indiquées dans la notice de la machine ainsi qu'à la sécurité des manœuvres.

Le contrôle des connaissances pratiques : contrôle continu

Au cours de la formation le formateur prend les apprenants un par un pour leur demander de réaliser des manœuvres spécifiques étudiées précédemment, afin d'évaluer leur niveau de compréhension, de mise en application et le degré d'autonomie du stagiaire.

Cette évaluation est formalisée au moyen d'un test sur le banc ou la machine, en situation réelle.

Le contrôle des connaissances théoriques : 1h



En fin de stage, une évaluation théorique est réalisée afin de s'assurer que le stagiaire a bien compris les enjeux du stage, les règles de sécurité inhérentes à la machine et à l'environnement chantier, les manœuvres. Il est réalisé au moyen d'un questionnaire avec réponses à choix multiples.

L'aptitude médicale



Le médecin vérifiera que vous n'avez pas de contre-indication pour occuper suivre cette formation qui ouvrira au poste principal de grutier, par une série de test et de questions.

Pour la pratique en cabine, il faut être insensible au vertige, avoir une bonne vue, une bonne audition, pas de problèmes cardiaques, articulaires ni respiratoires.

A l'issue de cette visite il remettra une fiche d'aptitude médicale avec l'inscription "apte ou inapte".

Le test de compétences de français et calcul à l'arrivée : 30 min

Au début de la formation, vous aurez une courte évaluation, qui permettra de vérifier que vous lisez et comprenez bien le français, ainsi que si vous arrivez à réaliser des calculs simples (une surface, un volume).

Au niveau du français, pour les formations initiales, les questions sont d'ordre génériques sur le monde du bâtiment. Pour les formations de renouvellement ce seront des questions sur les bonnes pratiques du chantier.

Cette évaluation ne compte pas dans la note finale de l'examen, mais sert à vérifier votre niveau de compréhension du français et donc votre accès ou non à la formation.

La formation

La formation initiale mêle apprentissage théorique et apprentissage pratique, de façon progressive (intégration de mouvements de plus en plus complexes au fur et à mesure des jours) afin d'arriver, au bout de 13 jours à une conduite en sécurité et une bonne maîtrise des ballants.

La formation renouvellement se compose de révisions théoriques et pratiques (1 jour de théorie et 2,5 jours de pratique en GAT35 / 1 jour de théorie, 1 jour de pratique en GAT21) afin d'arriver dans des conditions sereines pour le passage du test le(s) dernier(s) jours.

Le contrôle des connaissances théoriques : 1h30

Le test théorique est unique quel que soit le type de grue que vous conduisez (GME ou GMA) et quelle que soit la formation suivie. Pour réussir les épreuves théoriques, il faudra obtenir :

- la moyenne à chacun des thèmes
- une note minimale de 70/100 à l'ensemble du test.



Il comprend 5 thèmes :

- 1er thème : Connaissances générales (rôle et responsabilités, acteurs de la prévention, connaissance de la réglementation, ...)
- 2ème thème : Technologie et stabilité des grues à tour (terminologie, caractéristiques, mécanismes, aide à la conduite, courbes de charge, stabilités des grues, ...),
- 3ème thème : Exploitation des grues à tour (les risques liés à l'utilisation des grues et les moyens permettant de les prévenir)
- 4ème thème : Elingage (appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage)
- 5ème thème : Entretien (détecter les principales anomalies sur les câbles, charpente, ...)

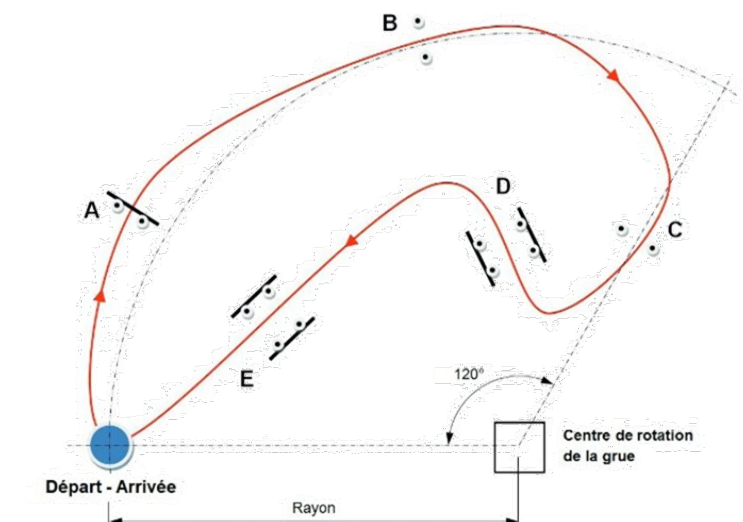
Le contrôle des savoirs faire pratique : 1h par option, 30 min pour translation

Il est réalisé sur chaque type de grue (GMA ou GME) en fonction des besoins des entreprises, quelle que soit le type de formation.

Le grutier sera noté sur 3 thèmes.

Pour réussir les épreuves pratiques, il faudra obtenir:

- la moyenne à chacun des thèmes.
- une note supérieure à 0 pour chacun des points évalués.
- une note minimale de 70/100 à l'ensemble du test.
- Attention que chaque thème est chronométré.



La partie Pratique regroupe 3 thèmes où différents éléments seront évalués :

- **1er thème: La prise de poste et mise en service.**

- Vérification de la présence et validité des documents (Notice du fabricant, VGP, ...)
- Vérification visuelle de la grue
- Vérifier l'adéquation de la grue à la manutention à réaliser

- **2ème thème: La manœuvre de la grue**

- Prendre et déplacer une charge selon le parcours (image ci-dessus)
- Prendre, déplacer et déposer la charge à un endroit précis et non visible (gestes de commandement, consignes radio)
- Déplacer une charge lors de l'approche d'une zone interdite (interférences)
- Réaliser l'élingage d'une charge connue.

- **3ème thème: La fin de poste et la maintenance**

- Mise hors service de la grue, opérations d'entretien, rendre compte des anomalies.

Résultats des épreuves

Les résultats des épreuves CACES® est immédiat (échec ou réussite). En cas de réussite des épreuves du CACES®, le document sera envoyé au candidat, sous un délai d'une à deux semaines, par mail, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) qui sera valable pendant 5 ans.

Le délai de réactualisation peut être porté à 10 ans sous réserve qu'au terme des 5 premières années :



- L'employeur puisse justifier que le salarié a réalisé sur ces 5 années au moins 50 jours par an la conduite d'une grue à tour.
- Le salarié passe à nouveau avec succès dans un organisme testeur certifié, l'évaluation théorique du CACES R487.

En cas d'échec à l'un des 2 tests (pratique ou théorie), le testeur indiquera au grutier et à son employeur les causes de cet échec. Il sera proposé une formation dont le contenu et la durée seront variables en fonction des besoins du candidat au CACES®. Il conservera les points obtenus supérieur à 70 et devra repasser la partie échouée dans un délai de 1 an dans le même organisme testeur.

En cas d'échec à la théorie et à la pratique, le candidat devra repasser l'intégralité du CACES®, un contenu et une durée de formation lui seront aussi recommandés.

L'autorisation de conduite



L'autorisation de conduite est obligatoire et s'accompagne d'une preuve de formation de conduite (CACES® ou autre).

Cette autorisation sera délivrée par l'employeur après s'être assuré que le grutier est apte médicalement à conduire une grue en toute sécurité.

Cette autorisation n'est valable que sur le chantier où travaille le grutier, et le chef d'entreprise peut la lui retirer à tout moment. Elle est à renouveler autant de fois que nécessaire, à chaque chantier.

Le grutier recevra aussi toutes les consignes de sécurité du chantier (zones de stockages, zones de survols interdites, utilisation de la grue les jours de vent).

Sur cette autorisation est mentionné : l'identité du grutier, le type de grue qu'il est autorisé à conduire, quand et où il a passé le CACES®, s'il est apte médicalement ainsi que les autorisations « passerelles » que permet la nouvelle version du CACES® R487.

En cas de contrôle sur un chantier par l'inspection du travail, elle sera demandée au grutier avec une pièce d'identité.

Les E.P.I.

Pour assister à nos formations, des équipements de protection individuels (EPI) sont obligatoires.

Voici ce que vous devez apporter en fonction des formations :

Nom du Stage	Chaussures de sécurité	Vêtement haute visibilité	Casque de chantier avec jugulaire	Gants de protection simple / anti-coupure	Gants de protection antichocs (avec coques)	Gants isolants	Tapis ou chaussures isolantes	Vêtements de travail couvrant les bras et jambes	Si travail sous tension : Casque isolé avec Visière	Lunettes	Bouchons	Harnais (avec VGP <1 an)	Double longe (longueur 1m) - (avec VGP <1 an)	Mousqueton réglementaire en conformité d'usage
														
ESGAT	X	X	X		X			X						
G1 - BASES	X	X	X	X				X						
HABTR	X	X	X			X	X	X	X					
SECU	X	X	X	X				X						
TP1 4H00	X	X	X	X				X						
TP1 8H00	X	X	X	X				X						
GAT98/105	X	X	X	X				X						
GAT21	X	X	X	X				X						
GAT35	X	X	X	X				X						
CABIN	X	X	X		X			X		X	X	X	X	X
GME MONTAGE MD/MDT	X	X	X		X			X		X	X	X	X	X
GME MONTAGE MR	X	X	X		X			X		X	X	X	X	X
GME TELESCOPAGE	X	X	X		X			X		X	X	X	X	X
HUP M MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
HUP MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
IGO MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
IGO T 99 MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
IGO T MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
IGO M24-19 MONTAGE	X	X	X		X			X		X		X	X	X
POTAIN 1	X	X	X		X			X		X		X	X	X

Nom du Stage	Chaussures de sécurité	Vêtement haute visibilité	Casque de chantier avec jugulaire	Gants de protection simple / anti-coupure	Gants de protection antichocs (avec coques)	Gants isolants	Tapis ou chaussures isolantes	Vêtements de travail couvrant les bras et jambes	Si travail sous tension : Casque isolé avec Visière	Lunettes	Bouchons	Harnais (avec VGP <1 an)	Double longe (longueur 1m) - (avec VGP <1 an)	Mousqueton réglementaire en conformité d'usage
														
TECHNOLOGIES CCS	X	X	X		X			X		X		X	X	X
CCS UPDT & HPL	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
CERTIFICATION	X	X	X	X		X	X	X	Si indiqué					
DEPANNAGE CCS	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
GME "8" V3 et N V3	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
HUP C DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
HUP DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
HUP M DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
IGO DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
IGO T 99 DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
IGO T DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
IGO M24-19 DEPANNAGE	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
POTAIN 2	X	X	X			X	X	X	Si indiqué					
POTAIN MR	X	X	X		X	X		X	Si indiqué		X	X	X	X
POTAIN MR CCT	X	X	X		X	X		X	Si indiqué		X	X	X	X
POTAIN RADIO	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
VARIATEURS	X	X	X	X		X		X	Si indiqué					
CCS UPDT & HPL	X	X	X	X										
CSTAR DIAG														
REACTION														

Statistiques

Taux de satisfaction 2024

Comme tout centre de formation agréé et référencé, nous sommes tenus de recueillir les avis de nos stagiaires à chaud (à la fin de la formation) et à froid (3 mois après). Ces questionnaires sont importants et nous permettent non seulement d'améliorer nos formations, méthode d'accueil... mais aussi de conserver une qualité de formation qui nous permet d'être éligible pour les financements OPCO, Pôle emploi, Conseil Régional...

En 2024, voici les résultats que nous avons obtenus :

	Moyenne des réponses à chaud (sur 10)
La formation vous a-t-elle été utile ?	9,28
La réalisation de la formation était-elle satisfaisante ? (Outils, supports de cours...)	9,36
L'animation était-elle satisfaisante ? (Explications du formateur, cas pratiques clairs...)	9,52
Le contenu de la formation était-il satisfaisant ?	9,27
L'organisation de la formation était-elle satisfaisante ? (Accueil, hôtels, restaurant...)	9,40

	Moyenne des réponses à froid (sur 10)
Les compétences acquises pendant la formation vous ont-elles été utiles pendant ces 3 derniers mois ?	8,40
Le contenu de la formation est-il adapté à votre travail sur le terrain ?	8,66

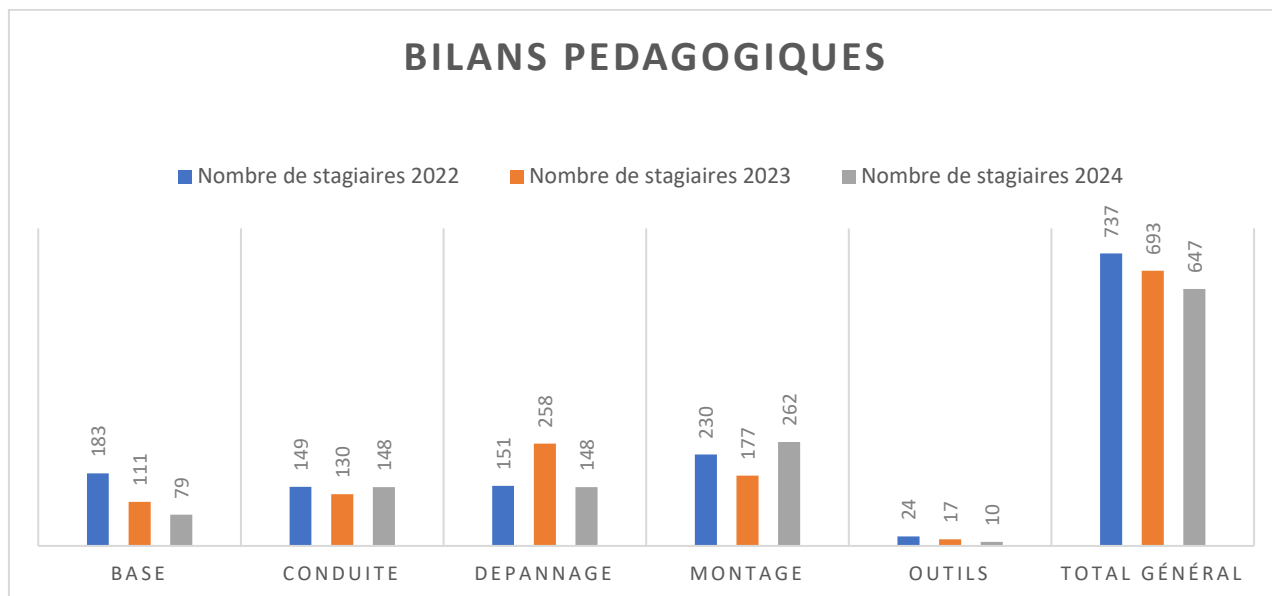
Nombres de stagiaires formés en 2024

En tant que centre de formations techniques, nous formons des techniciens aux produits et outils mais aussi du public pour le passage de test CACES®.

Voici la répartition du nombre de stagiaires formés en 2024

Désignation	Nombre de stagiaires	Nombre de tests réussis	Taux de réussite
Conduite	148	146	98,64%
BASE	79	79	100,0%
DEPANNAGE	148	148	100,0%
MONTAGE	262	262	100,0%
OUTILS	10	10	100,0%
TOTAL	647	645	99,69%

Bilans Pédagogiques



Taux de satisfaction des stagiaires par formation

	Utilité	Réalisation	Animation	Contenu	Organisation	Moyenne
TP1	9.44	8.89	9.44	9.33	9.33	9.29
G1 - BASES	8.25	9.13	9.63	8.75	9.00	8.95
SECU	9.33	9.67	9.67	9.44	9.67	9.56
ES GAT	-	-	-	-	-	-
GAT105	9.80	9.40	9.40	9.40	9.80	9.56
GAT21	8.80	8.80	8.80	8.10	8.80	8.66
GAT35	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
DEPANNAGE CCS	9.94	9.63	9.75	9.56	9.44	9.66
GME "8" V3 et N V3	9.50	9.67	9.50	9.33	9.50	9.50
IGO DEPANNAGE	-	-	-	-	-	-
IGO T DEPANNAGE	10	10	10	10	10	10.00
IGO T99 DEPANNAGE	-	--	-	-	-	-
CERTIFICATION	9.50	9.50	9.50	9.50	9.50	9.50
POTAIN 2	10.00	10.00	10.00	10.00	8.75	9.75
POTAIN MR CCT	-	-	-	-	-	-
VARIATEURS	9.50	9.50	9.50	9.50	8.50	9.30
CABIN	9.00	8.33	9.67	8.67	8.67	8.87
HUP MONTAGE	9.60	10.00	10.00	10.00	10.00	9.92
IGO MONTAGE	9.60	8.60	10.00	8.60	10.00	9.36
IGO T 99 MONTAGE	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
IGO T MONTAGE	9.40	9.00	9.40	9.20	8.80	9.16
GME MONTAGE MD/MDT	8.00	7.00	10.00	8.00	9.00	8.40
EVY MONTAGE	9.67	9.67	9.67	10.00	9.67	9.73
POTAIN 1	9.75	10.00	10.00	10.00	10.00	9.95
TECHNOLOGIES CCS	9.54	9.69	9.77	9.50	9.42	9.58
ANTICOLLISION	10.00	10.00	9.67	9.67	9.00	9.67
CCS UPDT & HPL	9.00	9.60	9.60	9.80	9.80	9.52
EVY DEPANNAGE	9.78	9.67	9.78	9.56	9.67	9.69
POTAIN MR	-	-	-	-	-	-
STABILITE ET REACTION	9.00	7.67	7.67	8.00	9.67	8.40

Les certifications de votre centre



OPQF
QUALITÉ DES SERVICES INTELLECTUELS

Certificat de Qualification Professionnelle des Organismes de Formation

CRITÈRES DE QUALIFICATION
Respect de la réglementation - Cohérence des moyens humains, matériels et financiers - Capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation - Satisfaction des clients et des bénéficiaires

MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE MCG FRANCE

Monsieur EMMANUEL KIRCHNER
66 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69570 DARDILLY

Qualification OPQF attribuée le : 22/02/2017
Échéance de la Qualification le : 28/02/2021
Règlement de qualification OPQF du 19/06/2019
Certificat n° 17 02 SR 00560
Rég. Dossier : 1999_00560
Certificat édition annuelle valable jusqu'au : 28/02/2021

Forme juridique : SAS
Capital social : 41 735 510,00 €
Numéro Siret : 632 045 837 00030
Numéro de DA : 82 69 13616 69
Code NAF : 82691361669
Assurance(s) : 2020 AIS EUROPE

Qualifié depuis 1999

Spécialité(s) de formation

- 1F - Construction bâtiment et TP
- 1I - Installation et maintenance

Dirigeant(s) structure : Pierre PARIENTE, Président ISQ

96, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqcertification.com - www.isqcertification.com

ISQ - ORGANISME PROFESSIONNEL DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE PRESTATIONS DE SERVICES INTELLECTUELS

CERTIFICAT CACES®
N° D-655-03

DEKRA Certification SAS certifie par le présent que l'organisme testeur :

MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE

Siège social : 66, Chemin du Moulin Carron - 69570 DARDILLY

Agence : 5, Rue Lavoisier - Parc d'activité Les Portes du Dauphiné - 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU

a mis en place un système CACES® conforme aux exigences du Référentiel indice 01 de la CNAM pour l'attribution de la certification des organismes testeurs CACES® sur les recommandations suivantes :

Recommandations	Catégories
R.487 Grues à tour	1 : 2 : 3

Ce certificat est valable du 13/03/2023 au 05/03/2026

Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 13/03/2023

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Bourdière - Porte I - Rue de la Bourdière - 92350 Le Plessis-Robinson - France

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peuvent rendre ce certificat invalide.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Bourdière - Porte I - Rue de la Bourdière - 92350 Le Plessis-Robinson - France



Certificat
des organismes prestataires d'actions
concourant au développement des compétences
N°2408_CN_04776 - V.1

Début de validité de la certification : 03/08/2024
Échéance de la certification : 02/08/2027
Date d'émission du certificat : 05/06/2024

ISQ Certification certifie que

MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE MCG FRANCE
66 CHEMIN DU MOULIN CARRON 69570 DARDILLY
SIREN : 632045837 NAF : 2822Z
Numéro de Déclaration d'activité : 82691361669

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L.6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2022-1851 du 28 décembre 2022, portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du Code du Travail
à l'annexe du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail à l'annexe du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur
au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- ☒ Les actions de formation
- ☐ Les bilans de compétences
- ☐ Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Les actions de formation par apprentissage

Et pour le site suivant :

MANITOWOC CRANE GROUP - 5 RUE LAVOISIER 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Emmanuel CLEMENT NONGOLONI
Président, ISQ Certification



ISQ CERTIFICATION SAS
84, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqcertification.com - www.isqcertification.com



Règlement intérieur de la Potain Academy applicable aux stagiaires

Les dispositions énoncées s'appliquent aux « **Stagiaires** » comprenant :

- ☞ Tous les salariés de l'Entreprise, en situation de formation.
- ☞ Toute personne présente au Centre en qualité de stagiaire, soit par l'intermédiaire d'une Entreprise cliente, soit à titre individuel et liée par une convention de stage.

Les dispositions particulières listées ci-dessous sont applicables à la fois dans les locaux et dépendances de la Potain Academy, où locaux et dépendances mis à sa disposition, ainsi que sur l'ensemble des terrains sur lesquels les actions de formation peuvent se dérouler.

L'encadrement et l'ensemble des formateurs de la Potain Academy sont chargés de faire appliquer les présentes dispositions.

I - HYGIENE ET SECURITE

Hygiène :

Il est interdit, à tout stagiaire, de fumer dans les locaux et cabines de grue. Utilisez les zones fumeurs prévues à cet effet.

Il appartient aux personnes présentes, de respecter la propreté des locaux (salles de cours, vestiaires, cabines, parties communes) et des extérieurs (parking, terrain de formation, voies d'accès).

En fonction de la formation suivie, le stagiaire peut être tenu de consacrer le temps nécessaire à l'entretien et/ou au nettoyage du matériel utilisé comme support pédagogique tel que : cabine de grue et bancs d'essais.

Il est interdit de pénétrer ou de demeurer sur le lieu de stage en état d'ivresse, sous l'effet de drogues, ou de produits réputés néfastes à la conduite d'engins.

Il est également interdit d'y introduire et d'y consommer des boissons alcoolisées ou de drogues.

Sécurité :

La prévention des risques d'accidents impose la présence obligatoire d'un formateur lors de l'utilisation des outils et machines.

Tous les stagiaires doivent venir avec des chaussures de sécurité, casque, gants et vêtements de travail couvrant les bras et les jambes (le short est non accepté). La fourniture de ces équipements est à la charge du stagiaire. Un vestiaire est mis à la disposition des stagiaires.

En cas d'incendie, le stagiaire doit se conformer aux consignes affichées (Plans de localisation des extincteurs et des issues de secours).

Sur le parc de formation la communication est possible par talkie- walkie. Tout stagiaire présent sur le terrain doit être muni d'un talkie- walkie avec utilisation des canaux suivant : Canal de travail n° 5 – Canal d'urgence n° 1

La Potain Academy et ses membres ne sont pas engagés en cas de vol d'argent ou d'objets personnels appartenant aux stagiaires.

II - DISCIPLINE GENERALE

Accès au site et locaux :

La présence, en dehors des heures de travail ou de cours, n'est pas autorisée. Soit avant 8h00 et après 17h00.

Pendant les temps de pose, les stagiaires doivent rester dans les zones de la Potain Academy indiquée par le formateur.

L'accès aux autres parties du bâtiment n'est pas autorisé aux stagiaires.

Circulation et stationnement :

Les stagiaires ont obligation de respecter les règles du code de la route dans l'enceinte du lieu de formation.

Chacun est tenu d'utiliser exclusivement le parc de stationnement prévu à cet effet. Aucun stationnement n'est autorisé en dehors des zones de stationnement.

Comportement :

L'usage des téléphones portables est interdit pendant les heures de cours.

Est passible de sanctions toute personne exerçant des pressions, tant sur le personnel que sur les autres stagiaires faisant obstacles aux libertés de travail et d'expression de chacun.

Matériel :

L'utilisation de tout matériel sans la présence d'un formateur est interdite.

Les stagiaires sont tenus de conserver en bon état d'une façon générale tout le matériel mis à leur disposition. Ils doivent signaler tout incident de fonctionnement au formateur présent.

III - SANCTIONS

Pour les stagiaires liés à l'Entreprise par un contrat de travail, se reporter au paragraphe du règlement intérieur traitant de ce sujet.

Pour les autres stagiaires, tout manquement à la discipline au sein du lieu de formation pourra après information préalable, entraîner une sanction, de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage, ou mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Recours

Origine de la réclamation	Mode de transmission	Date : __/__/__
Société :	☐ Oral ☐ Courrier ☐ Mail ☐ Téléphone	<u>Destinataire :</u> _____ _____ _____
Nom du plaignant :		
Fonction :		
Téléphone /mail :		
Objet de la réclamation		
☐ Insatisfaction vis-à-vis de l'organisation ☐ Insatisfaction vis-à-vis de la prestation ☐ Insatisfaction vis-à-vis de la pédagogie ☐ Insatisfaction vis-à-vis de la facture ☐ Insatisfaction vis-à-vis du formateur ☐ Insatisfaction autre		
Veillez préciser votre insatisfaction pour que nous puissions mieux y répondre _____ _____ _____ _____ _____ _____		
Comment auriez-vous préféré que cela se déroule ? _____ _____ _____ _____ _____		
Signature :	Tampon si société :	

Bon de Commande CACES® - Potain Academy

LA FORMATION

Intitulé : ☐ GAT 105 : formation initiale ☐ GAT35 : Recyclage approfondi ☐ GAT21 : Recyclage

Options :

☐ Cat. 3 : GMA SOL **ou** ☐ Cat. 3 : GMA SOL option CABINE
☐ Cat. 1 : GME CABINE **ou** ☐ Cat. 1 : GME CABINE option SOL
☐ Cat. 2* : GME RELEVABLE CABINE **ou** ☐ Cat. 2* : GME RELEVABLE CABINE option SOL
☐ Cat. 1 + 3 : GME CABINE + GMA SOL sans option (permet de conduire toutes configurations avec autorisation de conduite)
Option indépendante possible : ☐ TRANSLATION

Coût pédagogie (€ HT) : Coût repas (€ HT) :

Dates : du au

Le stagiaire / L'employeur du stagiaire reconnaît que le stagiaire est à jour de ses visites médicales telles que prescrites par la loi et qu'il est médicalement apte à participer à la formation. Le stagiaire / L'employeur du stagiaire s'engage à communiquer, à première demande de Manitowoc, une copie de l'attestation de la dernière visite médicale du stagiaire

LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Numéro tél/Mob : Adresse mail : @

Adresse :

CONTACT ENTREPRISE (ne pas remplir si inscription individuelle)

Nom :

Prénom :

Fonction : Ligne directe : ____/____/____/____/____

Email : @

LA FACTURATION - A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Prise en charge par un organisme : OUI ☐ NON ☐

Si oui, PARTIELLE ☐ TOTALE ☐

En cas de prise en charge totale ou partielle par un organisme : Libeller à inscrire pour la facture

Si **prise en charge partielle** ou **pas de prise en charge** par un organisme, précisez l'entreprise à facturer

Raison sociale :

N° Ident. TVA : |__||__||__||__||__| N° SIRET : |__||__||__||__||__|

Adresse :

Tél :

Merci de nous faire parvenir l'accord de prise en charge 15 jours avant la session de formation, ou au plus tard dans les 15 jours suivant celle-ci.

Si pas de retour dans les 15 jours suivant la session de formation, le coût pédagogique et les repas seront facturés à l'entreprise.

DATE, SIGNATURE, ET CACHET DE L'ENTREPRISE

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

DATE, SIGNATURE DU STAGIAIRE POUR LES INSCRIPTIONS A TITRE INDIVIDUEL :

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

Article 1 – Présentation

Le centre de formation de Manitowoc Crane Group France ("Manitowoc") dispense des prestations de formation de conduite des grues à tour et des formations techniques spécifiques aux produits Manitowoc (les « Prestations » ou les « Formations »).

Toutes commandes de Prestations Manitowoc sont soumises aux présentes conditions générales de vente et la signature des documents contractuels prévus aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

Article 2 - Dates et lieux des Prestations

Les dates et lieux des actions sont fixés :

- soit par des documents valant offre de Formation, établis et diffusés par le Centre de formation Manitowoc.
- soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de Formation et le Centre de formation Manitowoc (convention de formation).

Article 3 - Inscriptions

Les inscriptions aux Prestations proposées par Manitowoc impliquent l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente. Le catalogue des Prestations de Manitowoc précise dans le détail les objectifs, les contenus, les méthodes et modalités pédagogiques, le public visé, le domaine d'action, le rythme et les éventuels prérequis nécessaires à l'entrée en stage.

Les inscriptions, libellées sur des bulletins d'inscription, ou adressées sur simple demande, doivent parvenir trois semaines avant le début de la Formation, au Centre de formation Manitowoc, accompagnées, notamment pour les stagiaires individuels, du versement des frais de Formation, sauf dispositions contractuelles particulières. La signature du document d'inscription par l'employeur ou par le bénéficiaire de la Formation (ci-après le « Client ») vaut acceptation des conditions générales d'inscription et de participation aux enseignements du Centre de formation Manitowoc.

Article 4 – Sanction de l'action de formation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après l'accomplissement de la Formation, la réussite du stagiaire à l'examen et, le cas échéant, le paiement de la totalité des frais d'inscription. En tout état de cause, Manitowoc n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat. Une attestation en fin de Formation peut être établie par Manitowoc à l'intention du bénéficiaire de la Formation, conformément à l'article L6353-1 du code de travail.

Article 5 – Prix de la Prestation

Le prix comprend :

- a) Dans tous les cas, les frais d'enseignement proprement dits (le tarif applicable est celui en vigueur à la date du début de l'enseignement, sauf dispositions contraires revues contractuellement entre le demandeur de Formation et le Centre de formation Manitowoc) et, le cas échéant, les frais annexes dont frais de déplacement du ou des formateurs, frais de mise à dispositions de matériel, tests... Chaque action fait l'objet d'une ou plusieurs factures.
- b) S'il y a lieu, des frais d'hébergement (repas et chambre), le tarif applicable étant celui en vigueur lors des périodes d'accueil des stagiaires.

La facturation comprend, s'il y a lieu, la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Article 6 - Paiement

Tout nouveau client du Centre de formation doit régler la Formation en totalité, d'avance.

Pour les clients réguliers, toute facture relative à des frais de Formation est payable à réception net d'escompte.

Les factures en retard, restées impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du code de commerce. Le taux mentionné ci-dessous ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces intérêts de retard ne sont pas imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 7 – Règles de sécurité

Le Client et le bénéficiaire de la Formation s'engagent à respecter le règlement intérieur de Manitowoc.

Le chef d'entreprise d'accueil s'oblige à respecter la réglementation en vigueur des articles R.4532-63, R.4532-64, R.4532-66 et R.4532-67 du code du travail relatifs au plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

Article 8 - Organisation des enseignements

- a) Tous les enseignements du Centre de formation Manitowoc sont dispensés sous l'autorité technico-pédagogique du Directeur du Centre de formation. Le programme de Formation est remis au début de chaque enseignement aux participants.
- b) La responsabilité pédagogique de chaque enseignement est assurée par un collaborateur permanent du Centre de formation Manitowoc. L'animation peut être confiée à un ou plusieurs autres collaborateurs permanents ou occasionnels.
- c) Il est rappelé que l'inscription au stage n'emporte pas obtention automatique des titres proposés (conduite - montage - démontage). Cette obtention est liée à la réussite objective de tests appropriés. En cas de fraude, le stagiaire pourra être éliminé. En cas de doute, le Centre de formation Manitowoc se réserve la possibilité de faire passer au stagiaire un nouveau test.
- d) Toutes les actions de Formation font l'objet d'une ou plusieurs évaluations de satisfaction des participants.

Article 9- Présence des participants

- a) La preuve de la participation effective des stagiaires, à tout ou partie des enseignements auxquels ils sont inscrits, résulte de l'émargement des documents de contrôle qui leur sont présentés.
- b) A l'issue du stage, une attestation de présence est délivrée.

Article 10 Annulation d'inscription

Article 10.1. Annulation ou interruption du fait du Client ou du bénéficiaire

- a) En cas d'annulation de la Formation par le Client ou le bénéficiaire de la Formation dans une période de huit (8) semaines avant le début de la Formation, en cas de non-participation à la Formation ou d'abandon en cours de Formation, du fait du client ou du bénéficiaire, la totalité des frais de Formation et d'hébergement potentiel associé est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- b) En cas de retard à la Formation d'un stagiaire inscrit, la totalité des frais de Formation est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- c) Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 10.2 - Annulation ou report du fait de Manitowoc

Certaines circonstances peuvent entraîner de la part du Centre de formation Manitowoc, soit l'annulation d'une action de formation, soit son report à une date ultérieure. Dans ce cas, les entreprises (ou les stagiaires individuels) :

- * sont avisés, sauf cas de force majeure, au moins une semaine avant le début prévu de l'action de formation,
- * ne supportent aucune charge ou frais dû au coût pédagogique,
- * ne peuvent prétendre à une quelconque indemnisation de la part du Centre de formation Manitowoc.

En cas de changement de dates, les entreprises (ou les stagiaires) ont le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de leur(s) inscription(s) pour une action ultérieure.

Article 11 – Force Majeure

Aucune des parties aux CGV ne pourra être tenue responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre des CGV si cela résulte d'un cas de force majeure définie par l'article 1218 du Code civil comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur.

Outre les cas de force majeure retenus par la jurisprudence, sont considérés comme événement de force majeure : les grèves, les guerres, les émeutes, les pandémies, les actes de terrorismes.

Si à la suite d'un cas de force majeure, Manitowoc est dans l'impossibilité de poursuivre sa Prestation, la convention ou le contrat conclu avec le Client sera résilié de plein droit sans que le Client puisse réclamer une quelconque indemnité. Le Client est tenu au paiement prorata temporis des Prestations réalisées par Manitowoc.

En application de l'article L.6353-7 du Code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la Formation, il peut rompre le contrat, dans ces cas, seules les Prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 12 - Convention de formation continue

Selon la législation en vigueur et conformément aux dispositions du Code du travail, une convention de formation est établie telle que prévue à l'article L. 6353-1 du Code du travail si le Client est une personne morale, soit un contrat de formation prévue par les articles L.6353-3 à L.6353-7 du même code s'il s'agit d'une personne physique.

Article 13 – Propriété Intellectuelle

Les droits d'exploitations incluant les droits de représentation, de reproduction, d'utilisation, d'adaptation, de diffusion et de modification des supports de Formation restent la propriété exclusive de Manitowoc. En application de l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute divulgation, modification ou reproduction à des tiers de toute ou partie de ces Formations ou des supports ou documents de la Formation sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable écrite de Manitowoc.

Article 14 – Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès pendant l'exécution des CGV ou lors des échanges intervenus avant sa conclusion.

Article 15 – Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des présentes conditions générales, le Centre de formation Manitowoc peut être amené à recueillir des données nominatives relatives au Client. En vertu de l'article L.6353-9 du Code de travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par Manitowoc au client, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression, sur les données qui le concerne, d'un droit à la limitation, à la portabilité et d'opposition pour des motifs légitime qu'elle peut exercer en envoyant un email au délégué à la protection des données (DPO) de Manitowoc à l'adresse suivante : dpo-gdpr@manitowoc.com. Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site.

Article 16 – Divers

La nullité éventuelle de l'une quelconque des dispositions des CGV ou d'une partie d'entre elle, ne modifiera en rien la validité des autres clauses.

Article 17 - Litiges

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation sont régies et interprétées en vertu du droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable les éventuels litiges nés des présentes conditions générales. En cas de réclamation, le client pourra nous en faire la demande via le formulaire prévu à cet effet.

Si aucune solution amiable n'est trouvée, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour connaître de tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE
MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE MCG FCE
66 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69574 DARDILLY CEDEX

DOMICILIATION : LYON ENTREPRISES (02280)
Banque
30003

Guichet
02280

N° de compte
00020306050

Clé RIB
71

Identification Internationale (IBAN)
IBAN FR76 3000 3022 8000 0203 0605 071
Identification internationale de la Banque (BIC)
SOCIETE GENERALE
SOGEFRPP

Bon de Commande – Potain Academy

LA FORMATION

Intitulé :

Coût pédagogie (€ HT) : Coût repas (€ HT) :

Dates : du au Lieu

LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Numéro tél/Mob : Adresse mail : @

Adresse :

Le stagiaire / L'employeur du stagiaire reconnaît que le stagiaire est à jour de ses visites médicales telles que prescrites par la loi et qu'il est médicalement apte à participer à la formation. Le stagiaire / L'employeur du stagiaire s'engage à communiquer, à première demande de Manitowoc, une copie de l'attestation de la dernière visite médicale du stagiaire

CONTACT ENTREPRISE (ne pas remplir si inscription individuelle)

Nom :

Prénom :

Fonction : Ligne directe : ____/____/____/____/____

Email : @

LA FACTURATION – A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Prise en charge par un organisme : OUI ☐ NON ☐

Si oui, PARTIELLE ☐ TOTALE ☐

En cas de prise en charge totale ou partielle par un organisme : Libeller à inscrire pour la facture

Si prise en charge partielle ou pas de prise en charge par un organisme, précisez l'entreprise à facturer

Raison sociale :

N° Ident. TVA : |__| |__| |__| |__| |__| N° SIRET : |__| |__| |__| |__| |__|

Adresse :

Tél :

Merci de nous faire parvenir l'accord de prise en charge 15 jours avant la session de formation, ou au plus tard dans les 15 jours suivant celle-ci.

Si pas de retour dans les 15 jours suivant la session de formation, le coût pédagogique et les repas seront facturés à l'entreprise.

DATE, SIGNATURE, ET CACHET DE L'ENTREPRISE

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

DATE, SIGNATURE DU STAGIAIRE POUR LES INSCRIPTIONS A TITRE INDIVIDUEL :

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

Conditions générales de vente du Centre de formation Manitowoc Crane Group France SAS

Article 1 – Présentation

Le centre de formation de Manitowoc Crane Group France ("Manitowoc") dispense des prestations de formation de conduite des grues à tour et des formations techniques spécifiques aux produits Manitowoc (les « Prestations » ou les « Formations »).

Toutes commandes de Prestations Manitowoc sont soumises aux présentes conditions générales de vente et la signature des documents contractuels prévus aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

Article 2 - Dates et lieux des Prestations

Les dates et lieux des actions sont fixés :

- soit par des documents valant offre de Formation, établis et diffusés par le Centre de formation Manitowoc.
- soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de Formation et le Centre de formation Manitowoc (convention de formation).

Article 3 - Inscriptions

Les inscriptions aux Prestations proposées par Manitowoc impliquent l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente. Le catalogue des Prestations de Manitowoc précise dans le détail les objectifs, les contenus, les méthodes et modalités pédagogiques, le public visé, le domaine d'action, le rythme et les éventuels prérequis nécessaires à l'entrée en stage.

Les inscriptions, libellées sur des bulletins d'inscription, ou adressées sur simple demande, doivent parvenir trois semaines avant le début de la Formation, au Centre de formation Manitowoc, accompagnées, notamment pour les stagiaires individuels, du versement des frais de Formation, sauf dispositions contractuelles particulières. La signature du document d'inscription par l'employeur ou par le bénéficiaire de la Formation (ci-après le « Client ») vaut acceptation des conditions générales d'inscription et de participation aux enseignements du Centre de formation Manitowoc.

Article 4 – Sanction de l'action de formation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après l'accomplissement de la Formation, la réussite du stagiaire à l'examen et, le cas échéant, le paiement de la totalité des frais d'inscription. En tout état de cause, Manitowoc n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat. Une attestation en fin de Formation peut être établie par Manitowoc à l'intention du bénéficiaire de la Formation, conformément à l'article L6353-1 du code de travail.

Article 5 – Prix de la Prestation

Le prix comprend :

- c) Dans tous les cas, les frais d'enseignement proprement dits (le tarif applicable est celui en vigueur à la date du début de l'enseignement, sauf dispositions contraires revues contractuellement entre le demandeur de Formation et le Centre de formation Manitowoc) et, le cas échéant, les frais annexes dont frais de déplacement du ou des formateurs, frais de mise à dispositions de matériel, tests... Chaque action fait l'objet d'une ou plusieurs factures.
- d) S'il y a lieu, des frais d'hébergement (repas et chambre), le tarif applicable étant celui en vigueur lors des périodes d'accueil des stagiaires.

La facturation comprend, s'il y a lieu, la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Article 6 - Paiement

Tout nouveau client du Centre de formation doit régler la Formation en totalité, d'avance.

Pour les clients réguliers, toute facture relative à des frais de Formation est payable à réception net d'escompte.

Les factures en retard, restées impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du code de commerce. Le taux mentionné ci-dessous ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces intérêts de retard ne sont pas imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 7 – Règles de sécurité

Le Client et le bénéficiaire de la Formation s'engagent à respecter le règlement intérieur de Manitowoc.

Le chef d'entreprise d'accueil s'oblige à respecter la réglementation en vigueur des articles R.4532-63, R.4532-64, R.4532-66 et R.4532-67 du code du travail relatifs au plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

Article 8 - Organisation des enseignements

- e) Tous les enseignements du Centre de formation Manitowoc sont dispensés sous l'autorité technico-pédagogique du Directeur du Centre de formation. Le programme de Formation est remis au début de chaque enseignement aux participants.
- f) La responsabilité pédagogique de chaque enseignement est assurée par un collaborateur permanent du Centre de formation Manitowoc. L'animation peut être confiée à un ou plusieurs autres collaborateurs permanents ou occasionnels.
- g) Il est rappelé que l'inscription au stage n'emporte pas obtention automatique des titres proposés (conduite - montage - démontage). Cette obtention est liée à la réussite objective de tests appropriés. En cas de fraude, le stagiaire pourra être éliminé. En cas de doute, le Centre de formation Manitowoc se réserve la possibilité de faire passer au stagiaire un nouveau test.
- h) Toutes les actions de Formation font l'objet d'une ou plusieurs évaluations de satisfaction des participants.

Article 9- Présence des participants

- c) La preuve de la participation effective des stagiaires, à tout ou partie des enseignements auxquels ils sont inscrits, résulte de l'émargement des documents de contrôle qui leur sont présentés.
- d) A l'issue du stage, une attestation de présence est délivrée.

Article 10 Annulation d'inscription

Article 10.1. Annulation ou interruption du fait du Client ou du bénéficiaire

- a) En cas d'annulation de la Formation par le Client ou le bénéficiaire de la Formation dans une période de huit (8) semaines avant le début de la Formation, en cas de non-participation à la Formation ou d'abandon en cours de Formation, du fait du client ou du bénéficiaire, la totalité des frais de Formation et d'hébergement potentiel associé est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- b) En cas de retard à la Formation d'un stagiaire inscrit, la totalité des frais de Formation est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- c) Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 10.2 - Annulation ou report du fait de Manitowoc

Certaines circonstances peuvent entraîner de la part du Centre de formation Manitowoc, soit l'annulation d'une action de formation, soit son report à une date ultérieure. Dans ce cas, les entreprises (ou les stagiaires individuels) :

- * sont avisés, sauf cas de force majeure, au moins une semaine avant le début prévu de l'action de formation,
- * ne supportent aucune charge ou frais dû au coût pédagogique,
- * ne peuvent prétendre à une quelconque indemnisation de la part du Centre de formation Manitowoc.

En cas de changement de dates, les entreprises (ou les stagiaires) ont le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de leur(s) inscription(s) pour une action ultérieure.

Article 11 – Force Majeure

Aucune des parties aux CGV ne pourra être tenue responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre des CGV si cela résulte d'un cas de force majeure définie par l'article 1218 du Code civil comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur.

Outre les cas de force majeure retenus par la jurisprudence, sont considérés comme événement de force majeure : les grèves, les guerres, les émeutes, les pandémies, les actes de terrorismes.

Si à la suite d'un cas de force majeure, Manitowoc est dans l'impossibilité de poursuivre sa Prestation, la convention ou le contrat conclu avec le Client sera résilié de plein droit sans que le Client puisse réclamer une quelconque indemnité. Le Client est tenu au paiement prorata temporis des Prestations réalisées par Manitowoc.

En application de l'article L.6353-7 du Code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la Formation, il peut rompre le contrat, dans ces cas, seules les Prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 12 - Convention de formation continue

Selon la législation en vigueur et conformément aux dispositions du Code du travail, une convention de formation est établie telle que prévue à l'article L. 6353-1 du Code du travail si le Client est une personne morale, soit un contrat de formation prévue par les articles L.6353-3 à L.6353-7 du même code s'il s'agit d'une personne physique.

Article 13 – Propriété Intellectuelle

Les droits d'exploitations incluant les droits de représentation, de reproduction, d'utilisation, d'adaptation, de diffusion et de modification des supports de Formation restent la propriété exclusive de Manitowoc. En application de l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute divulgation, modification ou reproduction à des tiers de toute ou partie de ces Formations ou des supports ou documents de la Formation sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable écrite de Manitowoc.

Article 14 – Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès pendant l'exécution des CGV ou lors des échanges intervenus avant sa conclusion.

Article 15 – Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des présentes conditions générales, le Centre de formation Manitowoc peut être amené à recueillir des données nominatives relatives au Client. En vertu de l'article L.6353-9 du Code de travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par Manitowoc au client, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression, sur les données qui le concerne, d'un droit à la limitation, à la portabilité et d'opposition pour des motifs légitime qu'elle peut exercer en envoyant un email au délégué à la protection des données (DPO) de Manitowoc à l'adresse suivante : dpo-gdpr@manitowoc.com. Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site.

Article 16 – Divers

La nullité éventuelle de l'une quelconque des dispositions des CGV ou d'une partie d'entre elle, ne modifiera en rien la validité des autres clauses.

Article 17 - Litiges

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation sont régies et interprétées en vertu du droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable les éventuels litiges nés des présentes conditions générales. En cas de réclamation, le client pourra nous en faire la demande via le formulaire prévu à cet effet.

Si aucune solution amiable n'est trouvée, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour connaître de tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE
MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE MCG FCE
66 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69574 DARDILLY CEDEX

DOMICILIATION : LYON ENTREPRISES (02280)
Banque
30003

Guichet
02280

N° de compte
00020306050

Clé RIB
71

Identification Internationale (IBAN)
IBAN FR76 3000 3022 8000 0203 0605 071
Identification internationale de la Banque (BIC)
SOCIETE GENERALE
SOGEFRPP

Bon de Commande CACES® - Potain Academy

LA FORMATION

Intitulé : ☐ GM 105 Cat.B : formation initiale ☐ GM21 Cat.B : Recyclage ☐ :

Options facultatives :

☐ CIRCULATION EN CHARGE

☐ TELECOMMANDE

Coût pédagogie (€ HT) : Coût repas (€ HT) :

Dates : du au

Le stagiaire / L'employeur du stagiaire reconnaît que le stagiaire est à jour de ses visites médicales telles que prescrites par la loi et qu'il est médicalement apte à participer à la formation. Le stagiaire / L'employeur du stagiaire s'engage à communiquer, à première demande de Manitowoc, une copie de l'attestation de la dernière visite médicale du stagiaire

LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Numéro tél/Mob : Adresse mail : @

Adresse :

CONTACT ENTREPRISE (ne pas remplir si inscription individuelle)

Nom :

Prénom :

Fonction : Ligne directe : ____/____/____/____/____

Email : @

LA FACTURATION – A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Prise en charge par un organisme : OUI ☐ NON ☐

Si oui, PARTIELLE ☐ TOTALE ☐

En cas de prise en charge totale ou partielle par un organisme : Libeller à inscrire pour la facture

Si prise en charge partielle ou pas de prise en charge par un organisme, précisez l'entreprise à facturer

Raison sociale :

N° Ident. TVA : |__| |__| |__| |__| |__| N° SIRET : |__| |__| |__| |__| |__|

Adresse :

Tél :

Merci de nous faire parvenir l'accord de prise en charge 15 jours avant la session de formation, ou au plus tard dans les 15 jours suivant celle-ci.

Si pas de retour dans les 15 jours suivant la session de formation, le coût pédagogique et les repas seront facturés à l'entreprise.

DATE, SIGNATURE, ET CACHET DE L'ENTREPRISE

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

DATE, SIGNATURE DU STAGIAIRE POUR LES INSCRIPTIONS A TITRE INDIVIDUEL :

☐ Bon pour accord et acceptation des « conditions générales d'inscription » figurant à la suite de ce présent bulletin

Conditions générales de vente du Centre de formation Manitowoc Crane Group France SAS

Article 1 – Présentation

Le centre de formation de Manitowoc Crane Group France ("Manitowoc") dispense des prestations de formation de conduite des grues à tour et des formations techniques spécifiques aux produits Manitowoc (les « Prestations » ou les « Formations »).

Toutes commandes de Prestations Manitowoc sont soumises aux présentes conditions générales de vente et la signature des documents contractuels prévus aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

Article 2 - Dates et lieux des Prestations

Les dates et lieux des actions sont fixés :

- soit par des documents valant offre de Formation, établis et diffusés par le Centre de formation Manitowoc.
- soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de Formation et le Centre de formation Manitowoc (convention de formation).

Article 3 - Inscriptions

Les inscriptions aux Prestations proposées par Manitowoc impliquent l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente. Le catalogue des Prestations de Manitowoc précise dans le détail les objectifs, les contenus, les méthodes et modalités pédagogiques, le public visé, le domaine d'action, le rythme et les éventuels prérequis nécessaires à l'entrée en stage.

Les inscriptions, libellées sur des bulletins d'inscription, ou adressées sur simple demande, doivent parvenir trois semaines avant le début de la Formation, au Centre de formation Manitowoc, accompagnées, notamment pour les stagiaires individuels, du versement des frais de Formation, sauf dispositions contractuelles particulières. La signature du document d'inscription par l'employeur ou par le bénéficiaire de la Formation (ci-après le « Client ») vaut acceptation des conditions générales d'inscription et de participation aux enseignements du Centre de formation Manitowoc.

Article 4 – Sanction de l'action de formation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après l'accomplissement de la Formation, la réussite du stagiaire à l'examen et, le cas échéant, le paiement de la totalité des frais d'inscription. En tout état de cause, Manitowoc n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat. Une attestation en fin de Formation peut être établie par Manitowoc à l'intention du bénéficiaire de la Formation, conformément à l'article L6353-1 du code de travail.

Article 5 – Prix de la Prestation

Le prix comprend :

- e) Dans tous les cas, les frais d'enseignement proprement dits (le tarif applicable est celui en vigueur à la date du début de l'enseignement, sauf dispositions contraires revues contractuellement entre le demandeur de Formation et le Centre de formation Manitowoc) et, le cas échéant, les frais annexes dont frais de déplacement du ou des formateurs, frais de mise à dispositions de matériel, tests... Chaque action fait l'objet d'une ou plusieurs factures.
- f) S'il y a lieu, des frais d'hébergement (repas et chambre), le tarif applicable étant celui en vigueur lors des périodes d'accueil des stagiaires.

La facturation comprend, s'il y a lieu, la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Article 6 - Paiement

Tout nouveau client du Centre de formation doit régler la Formation en totalité, d'avance.

Pour les clients réguliers, toute facture relative à des frais de Formation est payable à réception net d'escompte.

Les factures en retard, restées impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du code de commerce. Le taux mentionné ci-dessous ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces intérêts de retard ne sont pas imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 7 – Règles de sécurité

Le Client et le bénéficiaire de la Formation s'engagent à respecter le règlement intérieur de Manitowoc.

Le chef d'entreprise d'accueil s'oblige à respecter la réglementation en vigueur des articles R.4532-63, R.4532-64, R.4532-66 et R.4532-67 du code du travail relatifs au plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

Article 8 - Organisation des enseignements

- i) Tous les enseignements du Centre de formation Manitowoc sont dispensés sous l'autorité technico-pédagogique du Directeur du Centre de formation. Le programme de Formation est remis au début de chaque enseignement aux participants.
- j) La responsabilité pédagogique de chaque enseignement est assurée par un collaborateur permanent du Centre de formation Manitowoc. L'animation peut être confiée à un ou plusieurs autres collaborateurs permanents ou occasionnels.
- k) Il est rappelé que l'inscription au stage n'emporte pas obtention automatique des titres proposés (conduite - montage - démontage). Cette obtention est liée à la réussite objective de tests appropriés. En cas de fraude, le stagiaire pourra être éliminé. En cas de doute, le Centre de formation Manitowoc se réserve la possibilité de faire passer au stagiaire un nouveau test.
- l) Toutes les actions de Formation font l'objet d'une ou plusieurs évaluations de satisfaction des participants.

Article 9- Présence des participants

- e) La preuve de la participation effective des stagiaires, à tout ou partie des enseignements auxquels ils sont inscrits, résulte de l'émargement des documents de contrôle qui leur sont présentés.
- f) A l'issue du stage, une attestation de présence est délivrée.

Article 10 Annulation d'inscription

Article 10.1. Annulation ou interruption du fait du Client ou du bénéficiaire

- a) En cas d'annulation de la Formation par le Client ou le bénéficiaire de la Formation dans une période de huit (8) semaines avant le début de la Formation, en cas de non-participation à la Formation ou d'abandon en cours de Formation, du fait du client ou du bénéficiaire, la totalité des frais de Formation et d'hébergement potentiel associé est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- b) En cas de retard à la Formation d'un stagiaire inscrit, la totalité des frais de Formation est à la charge du demandeur de Formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.
- c) Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la Formation continue.

Article 10.2 - Annulation ou report du fait de Manitowoc

Certaines circonstances peuvent entraîner de la part du Centre de formation Manitowoc, soit l'annulation d'une action de formation, soit son report à une date ultérieure. Dans ce cas, les entreprises (ou les stagiaires individuels) :

- * sont avisés, sauf cas de force majeure, au moins une semaine avant le début prévu de l'action de formation,
- * ne supportent aucune charge ou frais dû au coût pédagogique,
- * ne peuvent prétendre à une quelconque indemnisation de la part du Centre de formation Manitowoc.

En cas de changement de dates, les entreprises (ou les stagiaires) ont le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de leur(s) inscription(s) pour une action ultérieure.

Article 11 – Force Majeure

Aucune des parties aux CGV ne pourra être tenue responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre des CGV si cela résulte d'un cas de force majeure définie par l'article 1218 du Code civil comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur.

Outre les cas de force majeure retenus par la jurisprudence, sont considérés comme événement de force majeure : les grèves, les guerres, les émeutes, les pandémies, les actes de terrorismes.

Si à la suite d'un cas de force majeure, Manitowoc est dans l'impossibilité de poursuivre sa Prestation, la convention ou le contrat conclu avec le Client sera résilié de plein droit sans que le Client puisse réclamer une quelconque indemnité. Le Client est tenu au paiement prorata temporis des Prestations réalisées par Manitowoc.

En application de l'article L.6353-7 du Code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la Formation, il peut rompre le contrat, dans ces cas, seules les Prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 12 - Convention de formation continue

Selon la législation en vigueur et conformément aux dispositions du Code du travail, une convention de formation est établie telle que prévue à l'article L. 6353-1 du Code du travail si le Client est une personne morale, soit un contrat de formation prévue par les articles L.6353-3 à L.6353-7 du même code s'il s'agit d'une personne physique.

Article 13 – Propriété Intellectuelle

Les droits d'exploitations incluant les droits de représentation, de reproduction, d'utilisation, d'adaptation, de diffusion et de modification des supports de Formation restent la propriété exclusive de Manitowoc. En application de l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute divulgation, modification ou reproduction à des tiers de toute ou partie de ces Formations ou des supports ou documents de la Formation sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable écrite de Manitowoc.

Article 14 – Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès pendant l'exécution des CGV ou lors des échanges intervenus avant sa conclusion.

Article 15 – Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des présentes conditions générales, le Centre de formation Manitowoc peut être amené à recueillir des données nominatives relatives au Client. En vertu de l'article L.6353-9 du Code de travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par Manitowoc au client, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression, sur les données qui le concerne, d'un droit à la limitation, à la portabilité et d'opposition pour des motifs légitime qu'elle peut exercer en envoyant un email au délégué à la protection des données (DPO) de Manitowoc à l'adresse suivante : dpo-gdpr@manitowoc.com. Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site.

Article 16 – Divers

La nullité éventuelle de l'une quelconque des dispositions des CGV ou d'une partie d'entre elle, ne modifiera en rien la validité des autres clauses.

Article 17 - Litiges

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation sont régies et interprétées en vertu du droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable les éventuels litiges nés des présentes conditions générales. En cas de réclamation, le client pourra nous en faire la demande via le formulaire prévu à cet effet.

Si aucune solution amiable n'est trouvée, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour connaître de tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE
MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE MCG FCE
66 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69574 DARDILLY CEDEX

DOMICILIATION : LYON ENTREPRISES (02280)
Banque
30003

Guichet
02280

N° de compte
00020306050

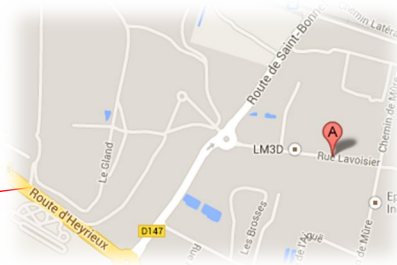
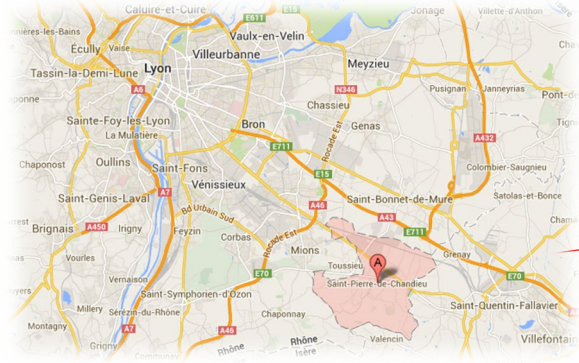
Clé RIB
71

Identification Internationale (IBAN)
IBAN FR76 3000 3022 8000 0203 0605 071
Identification internationale de la Banque (BIC)
SOCIETE GENERALE
SOGEFRPP

Informations pratiques

La localisation

Le centre de formation est situé à St Pierre de Chandieu (69), à 10 min de l'aéroport de Lyon



5 Rue Lavoisier
69780 St Pierre de Chandieu

Coordonnées GPS :

Latitude : 45° 38' 47" N

Longitude : 05° 00' 53" Est

Les salles de formations

- 6 salles de formation : 2 salles accueillant jusqu' 5 personnes, 4 salles accueillant jusqu' à 7 personnes.
- 1 Bâtiment annexe : Formation CACES® directement sur le terrain.
- 2 salles de mécanismes avec 7 bancs.



Les vestiaires

Le centre de formation dispose de deux vestiaires Homme et Femme.

Le bâtiment est aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, ainsi que les toilettes et le vestiaire Homme. Seul le vestiaire Femme n'est pas encore conforme pour la mobilité réduite. Pour les autres handicaps, des adaptations sont en cours (notamment handicap visuel) et des accompagnements peuvent être réalisés au besoin.

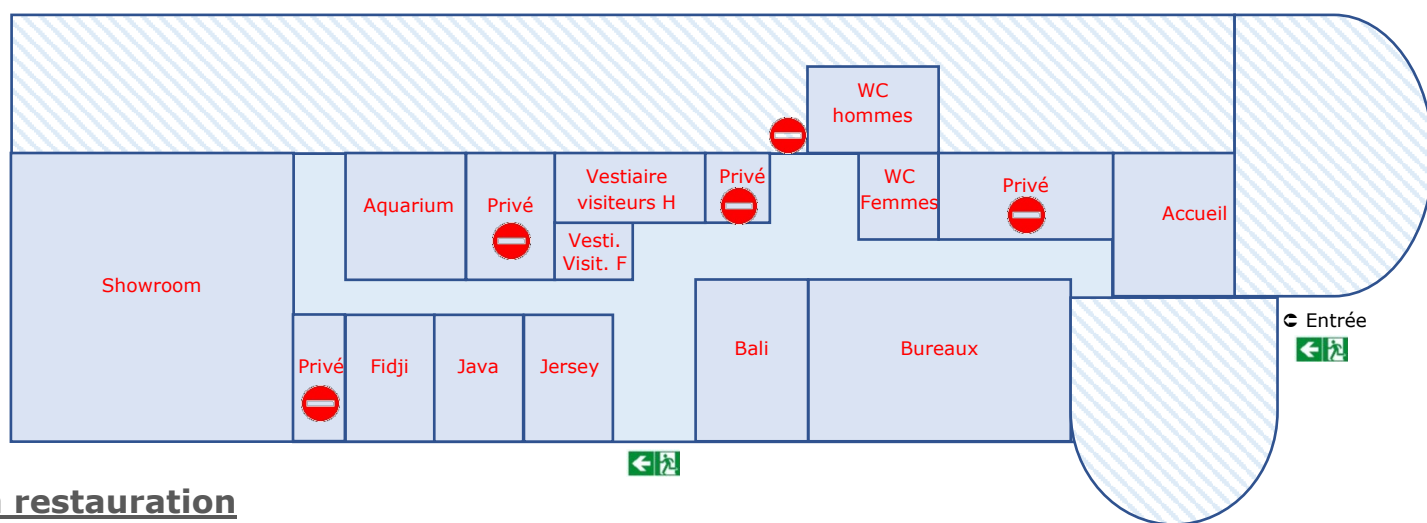
Les toilettes possèdent l'eau chaude et l'eau froide.



Les transports

Un véhicule est très fortement conseillé étant donné l'isolement du centre de formation.

Plan du centre de formation



La restauration

Le centre de formation est partenaire d'un restaurant situé à 2 km du centre. Le formateur prend généralement les stagiaires dans les voitures de la société prévue pour cet usage.

Ce restaurant, de type « cuisine traditionnelle » peut proposer des plats adaptés en fonction des régimes alimentaires spécifiques. Il faut cependant les prévenir en amont de la formation (via notre intermédiaire) afin qu'ils puissent s'approvisionner en conséquence.

Si vous ne souhaitez pas vous rendre au restaurant, vous pouvez parfaitement amener votre déjeuner, des réfrigérateurs et four à micro-ondes sont disponibles au réfectoire, afin de vous rendre la pause déjeuner plus agréable.

Des fontaines à eau sont disponibles au centre de formation, ainsi que des bouteilles d'eau sur le terrain de formation.

L'hôtellerie

Pour se loger, nous avons plusieurs partenariats avec les hôtels, où nous avons négociés des prix. En présentant votre convocation, vous pourrez en bénéficier.

NOM	Adresse	Téléphone	Formule	Distance du centre	Notation
HÔTEL PARKEST	7 Impasse Louis de Broglie, 69740 Genas	04 27 02 70 04	Chambre + Petit Déjeuner Formule Soirée étape possible	9 km	★★★★
KOPSTER HOTEL (Mitoyen Groupama Stadium)	12 avenue Simone Veil 69150 Décines-Charpieu	04 78 17 50 82	Chambre + Petit Déjeuner	15 km	★★★★
HÔTEL GATSBY	36 Rue des Frères Lumière, 69680 Chassieu	04 72 47 01 02	Chambre + Petit Déjeuner	9 km	★★★
COMFORT SUITES LYON EST EUREXPO - EASTLODGE	17 Rue de la Cordière, 69800 Saint Priest	04 81 91 51 02	Chambre + Petit Déjeuner	7 km	★★★
KYRIAD Lyon Est	Rue Jacques Vaucanson, 69720 Saint Bonnet de Mure	04 78 40 42 99	Chambre + Petit Déjeuner	5 km	★★★
IBIS LYON EST CHAPONNAY	125 Rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 Chaponnay	04 37 23 10 40	Chambre + Petit Déjeuner	8 km	★★★

L'organisation des réservations d'hôtellerie est à la charge du stagiaire ou de sa société. Le centre de formation n'organise pas les réservations. La facturation reste également à la charge de celui qui réserve. Le paiement des chambres se fait à l'arrivée à l'hôtel.

Accueil des personnes en situation de Handicap



Le Centre de formation MANITOWOC souhaite ouvrir ses formations au plus grand nombre de personnes, et s'efforce d'adapter ses formations aux personnes en situation de handicap aptes à suivre des formations dans le domaine technique terrain et conduite de grues à tour.

Si toutes les formations ne sont pas compatibles avec tous les handicaps, nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins spécifiques et personnes en situation de handicap, dans un souci d'équité pour l'accès au travail de chacun.

Nous vous invitons à nous contacter avant votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique, afin que nous voyions ensemble comment adapter nos formations, afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le référent Handicap de la Potain Academy aux coordonnées suivantes : potainacademy-europe@manitowoc.com

➤ **Handicap moteur**

Au centre de formation, les locaux, salles de classes, vestiaires, salle des mécanismes et toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le terrain de formation est accidenté et le sol est en terre battue et graviers. Il n'est pas conforme aux exigences d'accueil des PMR mais il reste accessible.

Pour les personnes passant un CACES®, des aménagements ont été demandés auprès de l'INRS afin d'adapter le test aux personnes ayant un handicap moteur. La réponse de l'INRS n'est à ce jour pas encore connue.

➤ **Handicap visuel**

Le terrain de formation où sont situées les grues est en cours d'adaptation afin de le rendre plus visible d'accès aux personnes en situation de handicap visuel.

Les locaux sont balisés, mais vous pouvez demander une aide pour vous mener aux salles de formations si vous en sentez le besoin.

Pour les personnes passant un CACES®, des aménagements ont été demandés auprès de l'INRS afin d'adapter le test aux personnes ayant un handicap visuel. La réponse de l'INRS n'est à ce jour pas encore connue.

➤ **Handicap auditif et vocal**

Les formations techniques sont généralement bruyantes, et peuvent être source de nuisance pour les personnes souffrant d'hyper sensibilité au son. Nous ne pouvons malheureusement pas améliorer ce phénomène, étant donné que c'est relatif au produit. En revanche le candidat peut s'équiper de bouchons/ casque anti-bruit pour rendre le cours plus agréable.

A l'inverse les formations sont aujourd'hui majoritairement parlées, avec un support de cours diffusé. Les formations sont basées sur l'échange vocal. Pour les personnes malentendantes, il est possible de faire intervenir une personne parlant le langage des signes afin de communiquer plus facilement avec le formateur, le groupe et l'équipe du centre.

Pour les personnes passant un CACES®, des aménagements ont été demandés auprès de l'INRS afin d'adapter le test aux personnes ayant un handicap visuel. La réponse de l'INRS n'est à ce jour pas encore connue.

Plan de circulation faisant apparaître les places de parking réservées aux personnes en situation d'handicap



Examens de Certification

Pour les formations techniques, nous pouvons allouer un crédit de temps supplémentaire à l'examen de certification dans le cas des handicaps visuels et des problèmes de dyslexie ou troubles apparentés, sur présentation d'un certificat médical.

Pour les personnes passant un CACES®, des aménagements ont été demandés auprès de l'INRS du même ordre, afin d'adapter le test aux personnes ayant un handicap quel qu'il soit. La réponse de l'INRS n'est à ce jour pas encore connue.



The Manitowoc Company inc.

Regional headquarters

Americas

Milwaukee, Wisconsin, USA

Tel: +1 414 760 4600

Europe and Africa

Dardilly, France - TOWERS

Tel: +33 (0)4 72 18 20 20

APAC

Shanghai, China

Tel: +86 21 6457 0066

Middle East and India

Dubai, UAE

Tel: +971 4 8862677

Shady Grove, Pennsylvania, USA

Tel: +1 717 597 8121

Wilhelmshaven, Germany - MOBILE

Tel: +49 (0) 4421 294 0

Singapore

Tel: +65 6264 1188

This document is non-contractual. Constant improvement and engineering progress make it necessary that we reserve the right to make specification, equipment, and price changes without notice. Illustrations shown may include optional equipment and accessories and may not include all standard equipment.